

● Édition 2024

Studéieren zu Bréissel

Un guide pour les étudiants bruxellois actuels et futurs



Le soir à Bruxelles, les étincelles
Des trams creusés à l'envers

Fait divers

Peu banal

Il y a le Jardin Botanique

Qui fait la nique

Aux garçons de St. Louis

Qui attendent sous la pluie

Les filles se voient de loin
Comme se voient les
éclairs

Quand on coupe les foins
Et la place de Brouckère
Aux serpents de néon

Bruxelles

Jacques Brel



Tournées de généreuses de Kriek Lambic
De verres de gueuze
Sortis d'alambic
De chez nous

Mentions légales :

Editeur responsable: CELB (Cercle des Étudiant.e.s

Luxembourgeois.e.s à Bruxelles)

Siège social : ULB Culture, 166/02, avenue Franklin Roosevelt 50, 1050
Bruxelles

Concept : Jean-Marc Cloos

Réarrangé et corrigé : Véronique Sinner, Arno Munhowen, Martine Meyers, Conny Wolff, Dan Michels, Anne Tescher, Tom Cash, Christopher Marck, Saskia Weides, Jean Hensel, Georges Hames, Christine Weisgerber, Françoise Fischer, Nils Floener, Claude Schiltz, Marisa Da Silva, Max Steffen, Joe Guerkinge, Luc Jacobs, Casasanta Valeria, Lammarr Max, Loesch Anne, Krier Eric, Bras Pedro

Contact : www.celb.lu/comite@celb.lu

28e édition (© Copyright CELB 2024)

Préface de la 28^e version

Bienvenue dans le plus grand cercle d'étudiant.e.s luxembourgeois.e.s à l'étranger.

Cette brochure a pour objectif d'informer les jeunes futurs étudiant.e.s luxembourgeois.e.s finissant leur première ou leur troisième au lycée sur les diverses possibilités d'études supérieures s'offrant à eux à Bruxelles, la capitale de l'Europe.

Ce guide est également utile pour les étudiant.e.s déjà présent.e.s à Bruxelles depuis un certain temps qui désirent en apprendre davantage sur la ville et les études ici.

Nous avons structuré ce guide en suivant l'ordre chronologique des différents choix que tu devras faire dans le but de te faciliter la vie.

En premier lieu, tu pourras choisir un domaine d'étude qui t'intéresse, et trouveras toutes les informations nécessaires sur les établissements et les facultés offrant la formation que tu préfères.

En second lieu, tu trouveras une liste avec les adresses, numéros de téléphones, liens vers les sites internet et adresses mail qui te seront utiles pour t'inscrire.

En dernier lieu, tu trouveras une multitude d'informations et d'astuces sur la vie d'étudiant à Bruxelles (logement, transport, sport, vie sociale).

Pour des raisons pratiques, il nous est impossible de décrire toutes les facultés en détail, néanmoins tu as toujours la possibilité de contacter directement les établissements pour obtenir plus de précisions .

Cette brochure évolue d'année en année et devient ainsi de plus en plus complète.

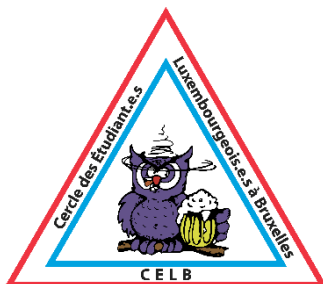
L'histoire du CELB (Cercle des Étudiant.e.s luxembourgeois.e.s à Bruxelles) se présente aussi brièvement dans cette brochure et tu trouveras des informations sur les principales activités du cercle. Notre rôle n'est pas seulement d'organiser des soirées et des activités folkloriques mais également de cultiver la cohésion entre les étudiant.e.s, d'intégrer les nouveaux étudiant.e.s et de relier les membres du CELB au marché du travail. Tu trouveras à la fin de ce guide une présentation de nos entreprises partenaires avec lesquelles nous sommes en contact direct ; ce qui peut être intéressant pour trouver des stages ou des emplois.

En tant que le plus grand cercle d'étudiant.e.s luxembourgeois.e.s à l'étranger, nous te proposons chaque semaine des soirées, des activités sportives et culturelles qui te permettent de découvrir la ville de Bruxelles et de faire de nouvelles connaissances dans une ambiance conviviale, luxembourgeoise ou belge, chez nous tout le monde est bienvenu.

Plus aucun doute pour choisir Bruxelles comme lieu d'études n'est-ce pas?

Si tu as encore d'autres questions, n'hésite pas à nous contacter ou à venir à un de nos nombreux événements.

Ton Comité CELB 2023-2024

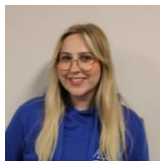


Cliquer pour abonner !

Présentation Comité 2023-2024



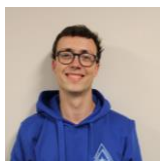
Mich Weber
– Président –
MA Relations
Internationales



Jana Van Werweke
– VP Interne –
BA Gestion de
l'entreprise



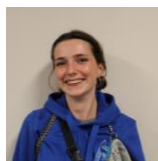
Céline Bret
– VP Externe –
MA Biologie



Sébastien Marchal
– Trésorier –
MA Sciences
Géographiques



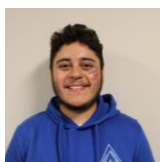
Laure Reiles
– Secrétaire –
MA Sciences
Commerciales



Marie Felten
– Déléguée Eco-
responsable –
BA Architecture



Diana Nunes
– Déléguée Event-
BA Psychologie



Luis Fernandes
– Délégué Culture -
BA Psychologie

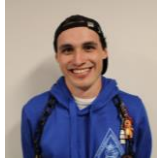


Sophie Belot
– Déléguée Inclusivité et
Égalité –
BA Sciences politiques



Pedro Bras

– Délégué Relations
publiques –
MA Gestion de
l'entreprise



Pol Schaus

– Délégué Ski –
MA Sciences de
l'éducation



Laura Ceccacci

– Déléguée Sport –
MA Sciences
économiques



Lara Videira de Frias

– Déléguée Media &
Webmaster –
BA Sciences
économiques



Maria Frazão

– Cooptée Gestion Bar –
BA Mathématiques



Lis Gralia

– Cooptée
Bar –
BA Pédagogie



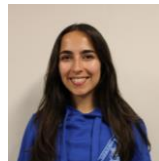
Alena Paulouskaya

– Cooptée Bar –
BA Communication
visuelle & graphique



Julie Goeyers

– Cooptée Bar –
BA Psychologie

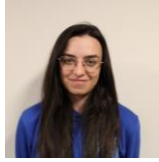


Chloé Nabais

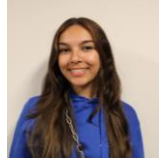
– Cooptée Event –
BA Psychologie



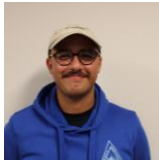
Ben Wirth
– Coopté
Logistique –
MA Psychologie clinique
& psychopathologie



Cindy Duarte Simoes
– Cooptée Culture –
BA Psychologie



Julie Eloy
– Cooptée Culture –
BA Information &
communication



Joel Da Silva
– Coopté Sport –
BA Sciences
économiques



Jerry Gaudront
– Coopté Trésorier –
MA Gestion de
l'entreprise



Sébastien Marchal
– Coopté Ski–
MA Sciences
Géographiques

Studéieren zu Bréissel

Les différents types d'étude

En Belgique, on peut distinguer 3 différents types d'enseignement supérieur:

L'Enseignement Universitaire est une étude classique à l'université (UCL, ULB), composée de 2 cycles divisés en Bachelier (BA) d'une durée de 3 ans et en Master (MA) d'une durée habituelle de 2 ans, donc a un total de 5 ans.

L'Enseignement Supérieur de Type Long, composé des deux cycles BA et MA, a donc une durée de 5 ans. Cette étude est proposée par les hautes-écoles mais est assimilée au diplôme de l'enseignement universitaire.

L'Enseignement Supérieur de Type Court est composé d'un BA de 3 ans, mais il est néanmoins possible de compléter un MA après l'obtention du diplôme.

Il faut noter que le premier type d'enseignement est en général dans une première instance une formation théorique ayant comme but d'apporter des compétences nécessaires du domaine choisi à ses étudiants.

Les formations de type court ont souvent leur focus primaire plutôt sur une formation pratique. Ces études préparent la voie sur l'emploi et non sur une branche spécifique comme indiqué aux points avant. Cependant ces études proposent souvent des stages en parallèle avec la formation.

Décret Simonet

Depuis environ 10 ans, ce décret complexe existe dans le système éducatif belge. Mais ce qui présente un impact très important pour les futurs étudiants Luxembourgeois, c'est l'introduction d'un contingent, qui règle les accès aux différentes études. Ce qui est le cas (entre autres) pour:

- Kinésithérapie
- Vétérinaire-Médecin
- Logopédie
- Médecin
- Médecine Dentaire

Reconnaissance du diplôme

La plus grande partie des diplômes qu'on peut obtenir en Belgique sont reconnus au Luxembourg. Or, il existe des parcours, pour lesquels un stage/cours complémentaire est nécessaire. Ceci est (entre autres) le cas pour les études en droit, assistant social et psychomotricité. Pour éviter des surprises, il vaut mieux demander auprès du CEDIES. Attention, ceci ne garantit pas que la situation ne sera pas différente après avoir obtenu votre diplôme.

La situation est encore différente quand vous voulez devenir éducateur ou éducatrice. Il faut qu'un enseignant au Luxembourg puisse donner des cours en primaire ainsi qu'en préscolaire. Il faut donc un double diplôme. Ce double diplôme n'est cependant pas proposé en Belgique. Il est possible de faire une année de passerelle supplémentaire après les 3 années de Bachelier dans quelques écoles (p.ex. Haute École Defré). Après 4 ans, quand vous avez fini, vous possédez un diplôme similaire qu'un diplôme luxembourgeois. (Attention : Pas toutes les écoles belges proposent une année de passerelle)

Décret Marcourt (Paysage)

Ce décret a été introduit en 2014-2015 et avait comme but une réorganisation complète du système scolaire et une meilleure adaptation du système scolaire à la situation réelle dans la vie professionnelle, c.à.d. adapter le système éducatif aux conditions géographiques et aux institutions disponibles. Ceci implique de nouveaux taux de réussite pour les étudiants.

10/20 = réussite d'un cours

10/20 moyenne de tous les cours = réussite

année. Les mentions sont attribuées par cycle (BA et MA) et plus par année.

Quand on a réussi 45 des 60 ECTS d'une année, on atteint une nouvelle année du cursus, sous condition qu'il n'existe pas de prérequis supplémentaires.

Quand on a réussi 165/180 ECTS du BA, on peut s'inscrire dans la première année MA. Or, il faut qu'on finisse les 15 ECTS manquants en cette première année.

<http://www.student.be/fr/student-life/le-decret-paysage-decret-marcourt>

La réforme du Décret Paysage

Après un an, il faut avoir réussi au moins une unité d'enseignement. Après deux ans (trois ans en cas de réorientation), il faut avoir réussi les 60 crédits de la première année pour rester un élève finançable. On a cinq ans maximum (six en cas de réorientation) pour obtenir son diplôme de bachelier. Pour le master il faut avoir réussi 60 crédits au minimum après deux ans.

Un étudiant finançable est un étudiant européen dont l'inscription est financée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La nouvelle date limite d'inscription est identique pour les universités et hautes écoles et est fixée au 30 septembre.

<https://www.mesetudes.be/decret-paysage/#financabilite>

Processus de Bologne

Dans le cadre du Processus de Bologne, les universités et hautes écoles belges s'engagent à offrir de formations de 3 ans (BA) respectivement 2 ans (MA). Ceci dans l'objectif d'uniformiser la durée des études.

En 2014, ce processus a été introduit dans une grande partie de l'UE comme réforme majeure

de l'enseignement supérieur. L'idée était de simplifier la reconnaissance internationale des études proposées dans UE par une reconnaissance moins compliquée des diplômes. Ceci dans l'objectif de permettre à l'étudiant de faire preuve de ses compétences dans les meilleures conditions. Grâce à cette transparence des différentes formations, l'échange des étudiants et diplômés talentueux au sein de l'UE sera favorisé.

ECTS – European Credit Transfer System

Il s'agit ici d'un système introduit dans le cadre du Processus de Bologne. L'idée principale est d'accorder un certain nombre de crédits aux cours en fonction des heures de travail nécessaires pour les valider et ainsi de simplifier la comparaison et la reconnaissance des cours dans les différents pays. Dans une première phase, la mobilité des étudiants est améliorée, par exemple pour les échanges Erasmus. Plus tard, il est prévu d'ancrer ce concept définitivement dans toutes les institutions de l'enseignement supérieur.

En général, ces crédits représentent alors sous forme d'un nombre les « unités » de cours et ainsi l'effort nécessaire pour valider ce cours. Vu qu'une année académique est composée d'un nombre fixe d'ECTS et que les ECTS sont bien définis, il est possible de comparer directement les études dans différents pays.

De manière générale, ces crédits se présentent sous forme de nombres, des « unités » de cours qui représentent le niveau d'effort à investir pour valider un cours. Du coup, par le fait que chaque année académique à un nombre d'ECTS fixé et que la valeur d'un ECTS est défini de manière précise, il est possible de comparer directement des études de différents pays. En principe, on compte 12 heures de cours + 12 heures de préparation à domicile pour 1 ECTS, soit 24 heures d'investissement personnel.

Ce système reste jusqu'à aujourd'hui l'élément clé qui garantit un échange facile pour les étudiants au niveau européen.

Mais comme partout, c'est l'exception qui confirme la règle. Il existe des cas où le principe des ECTS en Bachelier n'a pas permis un accès valable en Master, par exemple pour les études en diététique. C'est pourquoi nous conseillons vivement de se renseigner là-dessus avant le début des études.

Système des points

Le système des points, c'est la manière dont on sera coté lors des examens à l'université ou en haute-école. Actuellement, c'est le système des points introduit sous le décret Marcourt qui compte de partout (ses lignes principales ont déjà été énoncées plus haut). Nous ajouterons ici quelques précisions.

Les examens ont lieu deux fois par an, en janvier et de fin mai à mi-juin. Or, si les conditions de réussite de l'année académique ne sont pas remplies, cela ne veut pas dire qu'on ne réussit pas son année. Même si les « points de balance » (comparables à la compensation) n'existent plus officiellement, la décision d'en accorder reste propre au jury. Dans le cas où le jury n'accorde pas de points de balance, les ECTS validés seront accordés, de manière à ne pas devoir les repasser l'année suivante. Cela permet de valider déjà des crédits de l'année suivante.

Mais avant de commencer l'année suivante, il faut passer une « seconde session », soit des examens de rattrapage qui se déroulent de début août à début septembre. Il faut y repasser tous les examens pour lesquels on a obtenu une note inférieure à 10/20 lors de la « première session », soit lors des périodes d'examen « ordinaires ». En première année de Bachelier, on a, en plus de cela, la chance de repasser en mai-juin les examens de janvier pour lesquels on a obtenu une note inférieure à 10/20. A partir de la deuxième année de Bachelier, les cours de janvier seront automatiquement

reportés à la seconde session (Août).

Pour être diplômé d'un Bachelier, il faut valider 180 crédits. Pour le Master, il faut valider 120 crédits

Actualités 2023-2024

Une réforme qui consiste en l'allongement du cursus des instituteurs et des enseignants du secondaire inférieur. Celui-ci sera en effet porté de trois à quatre années, avec une partie obligatoire à l'université. La réforme s'appliquera dès la rentrée 2023 à tous les étudiants qui entendent entamer des études pour devenir instituteur préscolaire (en maternelle donc), instituteur primaire ou enseignant dans le secondaire inférieur. Le nouveau cursus sera à l'avenir organisé en trois années de bachelier comptant pour 180 crédits, complété par un master de 60 crédits. Autre nouveauté: la formation sera assurée conjointement par les Hautes écoles et les universités qui "co-diplôment" les étudiants.

Concours d'entrée en médecine: le pourcentage de non-résidents pouvant être déclarés admissibles au concours va passer de 30 % à 15 % en 2023!

Accès aux études de médecine en 2023: l'examen sera remplacé par un concours permettant à un nombre prédéterminé de lauréats d'entamer les études.

Nouvel accord sur la poursuite d'études médicales en deuxième cycle dans une université de la Communauté française de Belgique pour huit étudiants de l'Université du Luxembourg, et ce, dès 2023-2024. Les étudiants sélectionnés devront disposer d'un diplôme de fin d'études secondaires octroyé par

un établissement d'enseignement secondaire au Grand-Duché de Luxembourg et avoir réussi le bachelors en médecine à l'Université du Luxembourg.

<https://mengstudien.public.lu/fr/etudier-etranger/belgique/etudier-mode-emploi.html>

Domaines d'études

Ci-dessous, nous allons vous présenter une grande (certes non-exhaustive) liste d'études qui sont proposées à Bruxelles.

Plus loin, vous trouverez une liste avec les écoles qui offrent les études respectives. Vous allez aussi y trouver leur adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail et sites Internet. Pour des informations plus détaillées sur les écoles, les cours, les minervaux, emplois du temps ou pour des questions administratives, veuillez-vous référer au « guide de l'enseignement supérieur » qui est édité annuellement par le SIEP. Ce guide de plus de 380 pages est le plus complet de tous, mais il vous coûtera pour cela 12 €.

Ce guide est disponible à l'achat au 109-111, rue de la Poste 1030 Bruxelles ou à commander en ligne sur leur site (<http://www.siep.be>). Une bonne alternative reste bien sûr de contacter l'école et de s'y informer directement.

Études aux Hautes-Écoles

En général, les différentes études proposées par les hautes-écoles bruxelloises peuvent être classées en 8 grandes catégories:

Enseignement AGRICOLE

Architecture des jardins et du paysage :

·HE Lucia de Brouckère – Institut Arthur Haulot

Gestion de l'environnement urbain :

·HE Lucia de Brouckère – Institut Arthur Haulot

Enseignement ARTISTIQUE

Arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication :

·Institut national supérieur des arts du spectacle et des techniques de diffusion (INSAS)

Arts décoratifs et arts plastiques :

·Académie Royale des Beaux-Arts Décoratifs
·Catégorie Artistique Bischoffsheim
·Ecole Nationale Supérieure des Arts visuels de la Cambre
·Institut St. Luc
·Institut Supérieur Libre d'Arts Plastique (Ecole de recherche graphique – ERG)
·Le 75 Bruxelles
· HE Francisco Ferrer – Institut Cooremans
·Ephec – école pratique des hautes études commerciales

Art de l'espace :

·Institut St. Luc Art de la photo
·Le 75 Bruxelles

Architecture :

·Institut supérieur d'Architecture de la communauté française LA CAMBRE
·Institut supérieur d'Architecture Intercommunal site Victor Horta associé à l'ULB
·Institut supérieur d'Architecture St. Luc
·Ecole de la pub et de l'architecture d'intérieur (CAD)
·Académie royale des Beaux-arts de Bruxelles

Enseignement de la musique et des arts de la parole

·Conservatoire Royale de Musique de Bruxelles

Enseignement ÉCONOMIQUE

Assurances :

·HE Francisco Ferrer – Institut Cooremans – Catégorie Economique de type court

Commerce/Gestion:

· Ichec- Brussels Management School

Commerce extérieur :

·Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC)

Comptabilité :

·Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC)
·HE Francisco Ferrer – Institut Cooremans – Catégorie Economique de type court
·HE Lucia de Brouckère – Institut Supérieur Pédagogique et Economique (ISPE)

Droit :

·Institut d'Enseignement Supérieur Economique ISES
·Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC)

- Institut Supérieur Economique ISEC
- HE Lucia de Brouckère – Sciences économiques et de gestion

Gestion Hôtelière :

- HE Lucia de Brouckère – Institut Supérieur Economique – Site Ixelles (ISE)
- Brussels Business Institute of higher education – College of Hospitality and Tourism Management

Gestion des transports et logistique d'entreprise :

- HE Francisco Ferrer – Institut Cooremans – Catégorie Economique de type court

Informatique :

- Ecole Supérieure d'Informatique (ESI)
- Institut de Radioélectricité et de Cinématographie (INRACI)
- HE Leonard de Vinci – Institut Paul Lambin Ingéniorat commercial (License en sciences commerciales et administratives)
- HE Paul-Henri Spaak–Institut Supérieur Industriel (ISIB)

Marketing :

- Ecole Pratique des Hautes Etudes commerciales (EPHEC)
- Institut Supérieur Economique (ISEC)
- European Communication School (EFAP)
- HE Lucia de Brouckère – Institut Supérieur Economique – Site Ixelles (ISE)

Relations Publiques :

- HE Lucia de Brouckère – Institut Arthur Haulot
- European Communication School (EFAP)
- HE Galilée

Sciences administratives et en gestion publique :

- HE Francisco Ferrer – Institut Cooremans - Catégorie Economique de type court

Secrétariat de direction :

- Ecole de Secrétariat de Direction (ECSEDI)
- HE Francisco Ferrer – Institut Cooremans – Catégorie Economique de type court
- Institut d'Enseignement Supérieur Economique ISES
- HE Lucia de Brouckère – Institut Supérieur Pédagogique et Economique (ISPE) – Site Ferry
- Ecole Pratique des Hautes Etudes commerciales (EPHEC)

Tourisme :

- Institut Supérieur d'Animation des Loisirs et du Tourisme (ISALT)
- HE Lucia de Brouckère – Institut Arthur Haulot
- Ecole Pratique des Hautes Etudes commerciales (EPHEC)

Enseignement d'INTERPRETATION et de TRADUCTION

Traduction et Interprétation :

- HE Francisco Ferrer – Institut Cooremans – Catégorie Economique de type long et traducteurs et interprètes
- HE Léonard de Vinci – Institut libre Marie Haps
- HE de Bruxelles – Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes (ISTI) (fait partie intégrante de l'ULB actuellement mais souvent encore mentionné comme tel)

Enseignement PARAMEDICAL

Audiologie :

- HE Léonard de Vinci – Institut libre Marie Haps de Biologie médicale
- Institut Auguste Couvreur – De Mot-Couvreur
- HE Léonard de Vinci – Institut Paul Lambi

Diététique :

- HE Lucia de Brouckère – Institut Arthur Haulot
- HE Leonard de Vinci – Institut Paul Lambin

Ergothérapie :

- HE Libre de Bruxelles Ilya Prigogine – ISCAM
- HE Paul-Henri Spaack – ISEK
- HE Léonard de Vinci – Institut d'Enseignement Supérieur Parnasse Deux Alice

Imagerie médicale :

- HE Léonard de Vinci – Institut Paul Lambin

Infirmier :

- HE Libre de Bruxelles Ilya – Ecole d'infirmières annexée à l'ULB (EI-ULB)
- Ephec santé - école pratique des hautes études commerciales
- HE Francisco Ferrer – Catégorie Paramédicale Eveline Anspach
- HE Léonard de Vinci – Institut d'enseignement Supérieur Parnasse Deux Alice
- Ecole Pratique des Hautes Etudes commerciales (EPHEC)

Sage-Femme :

- HE Francisco Ferrer – Catégorie paramédicale Eveline Anspach

·HE Libre de Bruxelles Ilya Prigogine – Ecole d'infirmières annexée à l'ULB (EI-ULB)

·HE Léonard de Vinci

Loqopédie :

- HE Léonard de Vinci – Institut Libre Marie Haps

Podologie –Podothérapie :

- HE Libre de Bruxelles Ilya Prigogine – ISCAM
- HE Léonard de Vinci – Institut d'Enseignement Supérieur Parnasse Deux Alice

Kinésithérapie :

- HE Léonard de Vinci – Institut d'Enseignement Supérieur Parnasse Deux Alice
- HE Libre de Bruxelles Ilya Prigogine – ISCAM-ILB
- HE Paul-Henri Spaak (Master)

Enseignement PEDAGOGIQUE

Enseignement normal préscolaire :

- Ephec – école pratique des hautes études commerciales
- HE Francisco Ferrer – Catégorie Pédagogie Charles Buis – Emile de Mot
- HE de Bruxelles – Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique, (DEFRE)
- HE Léonard de Vinci – Institut d'Enseignement Supérieur Parnasse Deux Alice

Enseignement normal primaire :

- Ephec – école pratique des hautes études commerciales
- HE Francisco Ferrer – Catégorie Pédagogie Charles Buis – Emile de Mot
- HE de Bruxelles – Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique (DEFRE)
- HE Léonard de Vinci – Institut d'Enseignement Supérieur Parnasse Deux Alice

Enseignement de la religion:

- Ecole Supérieure de catéchèse «lumen vitae» Educateur Spécialisé
- HE Lucia de Brouckère – Institut Supérieur Pédagogique et Economique (ISPE) – Site Ferry (pas spécifique à la religion)

Enseignement SOCIAL

Assistant en psychologie :

- HE Léonard de Vinci – Institut Libre Marie Haps

Assistant social :

- HE Paul-Henri Spaak – Institut d'Enseignement Supérieur Social (IESSID)
- HE Libre de Bruxelles Ilya Prigogine – Ecole Ouvrière Supérieure (EOS)
- Institut Supérieur de Formation Sociale et de Communication (ISFSC)

Bibliothécaire, Documentaliste :

- HE Paul-Henri Spaak – Institut d'Enseignement Supérieur Social (IESSID)

Communication :

- Institut Supérieur de Formation Sociale et de Communication (ISFSC)
- Institut des Hautes Études des Communications Sociales

Communication appliquée :

- HE Galilée – Institut des Hautes Ecoles en Communications Sociales (IHECS)

Enseignement TECHNIQUE

Sciences industrielles :

- HE de Bruxelles Ecole Supérieure d'Informatique (ESI)
- HE Léonard de Vinci – Institut Paul Lambin
- HE Galilée – Institut Supérieur Aumôniers du Travail (ISAT)
- Ecole Pratique des Hautes Etudes

Commerciales (EPHEC)

- HE Libre de Bruxelles Ilya Prigogine – Institut de Radioélectricité et de Cinématographie (INRACI)
- Institut Auguste Couvreur – De Mot-Couvreur
- HE Lucia de Brouckère – Institut Supérieur Industriel Meurice
- HE Francisco Ferrer – Institut Meurice

Optique – Optométrie :

- Institut d'optique Raymond Thibaut
- HE Libre de Bruxelles Ilya Prigogin

Ingénieur industriel :

- HE Léonard de Vinci – Institut Supérieur Industriel (ECAM)
- HE Paul-Henri Spaak–Institut Supérieur Industriel (ISIB)
- HE Lucia de Brouckère – Institut Supérieur Industriel Meurice

Études aux Universités

Université Libre de Bruxelles (ULB)

Faculté de Droit :

- Criminologie (MA)
- Droit (BA + MA)

Faculté de Psychologie, des Sciences de l'Éducation et de Logopédie:

- Logopédie (MA)
- Orthopédagogie clinique (MA)
- Sciences de l'éducation (MA)
- Sciences psychologiques (MA)
- Sciences psychologiques et de l'éducation, or. générale (BA)
- Sciences psychologiques et de l'éducation, or. logopédie (BA)

Faculté de Lettres Traduction et Communication :

- Arts du spectacle (MA)
- Communication (MA)
- Communication multilingue (MA)
- Information et communication (BA)
- Interprétation (MA)
- Journalisme (MA)
- Langues et lettres anciennes, or. classiques (BA + MA)
- Langues et lettres françaises et romanes, or. FLE (MA)
- Langues et lettres françaises et romanes, or. générale (BA + MA)
- Langues et lettres modernes, or. générale (BA + MA)
- Langues et lettres modernes, or. germaniques (BA + MA)
- Langues et lettres modernes, or. orientales (BA + MA)
- Langues et littératures modernes, or. slaves (BA + MA)
- Linguistique (MA)
- Sciences et technologies de l'information et de la communication (MA)
- Traduction (MA)

- Technologies numériques pour l'information et la communication (BA)
- Traduction et interprétation (BA)

Faculté de Philosophie et Sciences Sociales :

- Administration publique (MA)
- Anthropologie (MA)
- Communication – Management d'événements (MA)
- Éthique (MA)
- Études européennes (MA)
- Gestion culturelle (MA)
- Gestion des ressources humaines (MA)
- Histoire (BA + MA)
- Histoire de l'art et archéologie, or. générale (BA + MA)
- Histoire de l'art et archéologie, or. musicologie (BA + MA)
- Philosophie (BA + MA)
- Sciences de la population et du développement (MA)
- Sciences des religions et de la laïcité (MA)
- Sciences du travail (MA)
- Sciences du travail, en alternance (MA)
- Sciences humaines et sociales (BA)
- Sciences politiques, or. générale (BA + MA)
- Sciences politiques, or. relations internationales (MA)
- Sociologie (MA)
- Sociologie et anthropologie (BA)

Institut de Pharmacie :

- Sciences pharmaceutiques (BA + MA)

Faculté de Médecine :

Médecine (BA + MA)
Médecine vétérinaire (BA)
Sciences biomédicales (BA + MA)
Sciences dentaires (BA + MA)

Faculté des sciences de la motricité (FSM):

Kinésithérapie et réadaptation (BA + MA)
Sciences de la motricité, or. générale module
Éducation physique (BA + MA)
Sciences de la motricité, or. générale module
ostéopathie (BA + MA)

Ecole de Santé Publique :

Sciences de la santé publique (MA)

Ecole polytechnique de Bruxelles

:

Ingénieur civil architecte (MA en anglais)
Ingénieur civil biomédical (MA en anglais)
Ingénieur civil des constructions (MA en anglais)
Ingénieur civil électricien (MA en anglais)
Ingénieur civil électromécanicien (MA en anglais)
Ingénieur civil en chimie et science des matériaux (MA en anglais)
Ingénieur civil informaticien (MA en anglais)
Ingénieur civil physicien (MA en anglais)
Sciences de l'ingénieur, or. Ingénieur civil (BA)
Sciences de l'ingénieur, or. Ingénieur civil architecte (BA)

Faculté des Sciences :

Agroécologie (MA)
Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire (MA)
Bioinformatique et modélisation (MA)
Biologie des organismes et écologie (MA)
Cybersécurité (MA en anglais)

Sciences actuarielles (MA)
Sciences biologiques (BA)
Sciences chimiques (BA + MA)
Sciences et gestion de l'environnement (MA)
Sciences et gestion du tourisme (MA)
Sciences géographiques, or. générale (BA + MA)
Sciences géologiques (BA + MA)
Sciences informatiques (BA) + (MA en anglais)
Sciences mathématiques (BA + MA)
Sciences physiques (BA + MA)
Sciences polyvalente (BA1)
Statistiques, or. générale (MA)

Solvay Brussels School of Economics and Management :

Ingénieur de gestion (BA) + (MA en an/fr)
Sciences de gestion (MA en anglais)
Sciences économiques, or. économétrie (MA en anglais)
Sciences économiques, or. générale (BA) + (MA en anglais)

Ecole interfacultaire de bioingénieurs:

Bioingénieur : Chimie et bio-industries (MA)
Bioingénieur : Sciences agronomiques (MA)
Bioingénieur : Sciences et technologies de l'environnement (MA)
Sciences de l'ingénieur, or. bioingénieur (BA)

Faculté d'Architecture Horta La Cambre :

Architecture (BA + MA)
Architecture du paysage (BA + MA)

Campus UCharleroi

Ingénieur civil (BA à Charleroi)
Sciences humaines et sociales (BA à Charleroi)
Sciences biologiques (BA à Charleroi)

Médecine (BA, MA et MA de spécialisation)
Médecine dentaire (BA, MA et MA de spécialisation)

Faculté de pharmacie et sciences biomédicales :

Sciences pharmaceutiques (BA, MA, DOC)
Sciences biomédicales (BA, MA, DOC)

Faculté de santé publique :

Sciences de la santé publique (MA)

Université Catholique de Louvain à Woluwe (UCL)

Faculté de Médecine et médecine dentaire :

Adresses des Établissements

Universités:

U.L.B. – Université Libre de Bruxelles

Avenue F.D. Roosevelt, 50
B-1050 Ixelles
Tel. +32 (0)2 650 36 36
infor-etudes@ulb.be
www.ulb.be

Université Saint-Louis - Bruxelles

Boulevard du Jardin Botanique, 43
B-1000 Bruxelles
Tel. +32 (0)2 211 78 11
info-slb@uclouvain.be
www.usaintlouis.be

U.C.L à Woluwe – Université Catholique de Louvain

Avenue Mounier, 73
B-1200 Woluwe-Saint-Lambert
Tel. +32 (0)10 47 21 72
secrtaire-ldri@uclouvain.be
https://uclouvain.be/fr/sites/woluwe

U.C.L à Saint-Gilles – Université Catholique de Louvain

Rue Henri Wafelaerts, 47-51
B-1060 Bruxelles
Tel. +32 (0)2 539 71 20
loci-bruxelles@uclouvain.be
https://uclouvain.be/fr/sites/st-gilles

Hautes écoles:

Hautes École Léonard De Vinci

Organisée en trois secteurs:

- secteur de la Santé
- secteur des Sciences humaines et sociales
- secteur des Sciences et Techniques

Place de l'Alma, 3
B-1200 - Woluwe-Saint-Lambert
Tel. +32 (0)2 761 06 80
accueil@vinci.be
www.vinci.be

Haute École EPHEC:

·EPHEC Business

Avenue d'Auderghem, 77
B-1040 Etterbeek
Tel. +32 (0)2 231 01 00
ecsed-i-salt@galilee.be
www.ecsed-i-salt.be

·EPHEC Tech

Boulevard Lambert, 17
B-1030 Schaerbeek
Tel. +32 (0)2 242 37 80
isat@ephec.be
www.ephec.be

·EPHEC Éducation

Rue Royale, 336
B-1030 Schaerbeek
Tel. +32 (0)2 613 19 40
education@ephec.be
www.ispg.be

·EPHEC Santé

Rue Royale, 336
B-1030 Schaerbeek
Tel. +32 (0)2 613 19 70
issig@galilee.be
www.issig.be

·Campus Woluwe

Avenue K. Adenauer, 3
B-1200 Woluwe-Saint-Lambert
Tel. +32 (0)2 772 65 75
ephec@ephec.be
www.ephec.be

·Campus Schuman-Europe

Avenue d'Auderghem, 77
B-1040 Etterbeek
Tel. +32 (0)2 231 01 00
ephec@ephec.be
www.ephec.be

**Institut supérieur de communication
appliquée - IHECS:**

Rue de l'Etuve, 58-60
B-1000 Bruxelles
Tel. +32 (0)2 512 90 93
inscription@ihecs.be
www.ihecs.be

**Hautes École "ICHEC - ECAM - ISFSC:
·ICHEC Brussels Management School**

Boulevard Brand Whitlock, 4
B-1150 Woluwe-Saint-Pierre
Tel. +32 (0)2 739 38 00
info@ichec.be
www.ichec.be

**·Institut Supérieur de Formation
Sociale et de Communication (ISFSC)**

Rue de la poste, 111
B-1030 Schaerbeek
Tel. +32 (0)2 227 59 00
info@isfsc.be
www.isfsc.be

·ECAM - Institut Supérieur Industriel

Promenade de l'Alma, 50
B-1200 Woluwe-Saint-Lambert
Tel. +32 (0)2 541 48 50
secretariat@ecam.be
www.ecam.be

Haute École Francisco Ferrer (HEFF):

Rue de la Fontaine, 4
B-1000 Bruxelles
Tel. +32 (0)2 279 58 10
www.he-ferrer.eu

·Département Arts Appliqués

Site Palais du Midi
Rue de la Fontaine, 4
B-1000 Bruxelles
Tel. +32 2 279 58 53

heff.artistique@he-ferrer.eu

·Département Économique & Social

Site Anneessens
Place Anneessens, 11
B-1000 Bruxelles
Tel. +322 551 02 10
heff.economique@he-ferrer.eu

·Département Paramédicale

Site Terre-Neuve
Technologue de laboratoire médical
Rue Terre-neuve, 114
B-1000 Bruxelles
Tel. +322 545 03 00

Site Brugmann
Infirmier responsable de soins généraux
Sage-femme
Place Arthur Van Gehuchten, 4
B-1020 Laeken
Tel. +322 474 56 00
heff.paramedicale@he-ferrer.eu

·Département Pédagogique

Site Rouppe
Place Rouppe, 28
B-1000 Bruxelles
Tel. +322 504 09 40
heff.pedagogique@he-ferrer.eu

·Département Technique

Site Palais du Midi
Rue de la Fontaine, 4
B-1000 Bruxelles
Tel. +322 279 57 92
heff.technique@he-ferrer.eu

**Haute École Libre de Bruxelles
(HELB) Ilya Prigogine:**

**·Département Communication &
Médias audiovisuels**

Bd Reyers, 52
B-1044 Schaerbeek
www.helb-prigogine.be

Pour Cinématographie et Photographie

Tel. +32 (0)2 560 28 81
secretariat.techreyers@helb-prigogine.be

Pour Relations Publiques

Tel. +32 (0)2 560 28 88
secretariat.rp@helb-prigogine.be

·Département Santé

Rte de Lennik, 808, bâtiment P
B-1070 Anderlecht
Tel. +32 (0)2 560 28 11
ou +32 (0)2 560 28 18
secretariat.sante@helb-prigogine.be
www.helb-prigogine.be

Pour Ergothérapie

Tel. +32 (0)2 560 28 59
secretariat.ergo@cebxl.be

Pour Hygiéniste bucco-dentaire

Tel. +32 (0)2 560 29 18
secretariat.hbd@helb-prigogine.be

Pour Orthoptie

Tel. +32 (0)2 560 29 18
secretariat.ortho@helb-prigogine.be

Pour Podologie

Tel. +32 (0)2 560 28 12 ou 28 11
secretariat.podo@helb-prigogine.be

Pour Sage-femme

Tel. +32 (0)2 560 29 10 ou 28 11
secretariat.bsff@helb-prigogine.be

Pour Soins infirmiers

Tel. +32 (0)2 560 28 13
secretariat.bsi@helb-prigogine.be

Pour Kinésithérapie

Tel. +32 (0)2 560 28 14
ou +32 (0)2 560 29 58
secretariat.kine@helb-prigogine.be

Pour Art thérapie

Tel. +32 (0)2 560 28 12
secretariat.arthe@helb-prigogine.be

Pour Gériatrie et Psychogériatrie

Tel. +32 (0)2 560 29 18
secretariat.geriatric@helb-prigogine.be

Pour Oncologie

Tel. +32 (0)2 560 28 12
secretariat.onco@helb-prigogine.be

Pour Santé communautaire

Tel. +32 (0)2 560 29 18
secretariat.scom@helb-prigogine.be

Pour Pédiatrie et Néonatalogie

Tel. +32 (0)2 560 29 10
secretariat.pedia@helb-prigogine.be

Pour Soins intensifs et aide médicale urgente

Tel. +32 (0)2 560 28 12
secretariat.siamu@helb-prigogine.be

·Département Social

Rte de Lennik, 808, bâtiment R
B-1070 Anderlecht
Tel. +32 (0)2 560 29 21
ou +32 (0)2 560 29 23
secretariat.soc@helb-prigogine.be
www.helb-prigogine.be

·Département Technologies & Economie

Boulevard du Triomphe de la Plaine, 155
B-1050 Ixelles
Tel. +32 (0)2 340 16 70
Pour Informatique de Gestions
secretariat.eco@helb-prigogine.be

Pour Electronique appliquée

secretariat.technoeco@helb-prigogine.be

**Hautes École Bruxelles-Brabant
(HE2B):**

**·Institut Supérieur Ergothérapie et
Kinésithérapie (HE2B ISEK)**

**Campus Erasme (ergothérapie - Collège
d'ergothérapie de Bruxelles)**

Route de Lennik, 808, bâtiment P
B-1070 Anderlecht
Tel. +32 (0)2 560 28 59
isek-ergo@he2b.be
www.he2b.be

**Campus Forest (bandagisterie-
orthésilogie-prothésilogie)**

Rue de Bourgogne, 48
B-1190 Forest
Tel. +32 (0)2 522 38 59
isek-bop@he2b.be
www.he2b.be

**Campus Erasme (spécialisation en
gériatrie et psychogériatrie)**

Route de Lennik, 808
B-1070 Anderlecht
Tel. +32 (0)2 560 28 59
isek-gériatrie@he2b.be
www.he2b.be

Campus Scheller (kinésithérapie)

Avenue Charles Schaller, 91
B-1160 Auderghem
Tel. +32 (0)2 660 20 27
isek-kine@he2b.be
www.he2b.be

**·Institut d'Enseignement Supérieur
Economique (HE2B ISES)**

Chaussée d'Alseberg, 1091
B-1180 Uccle
Tel. 02 376 11 10
ises@he2b.be
www.he2b.be

**·Institut Supérieur Industriel de
Bruxelles (HE2B ISIB)**

Campus Royale

Rue Royale, 150
B-1000 Bruxelles
Tel. +32 (0)2 227 35 10
isib@he2b.be
www.he2b.be

Campus Goujons

Rue des Goujons, 28
B-1070 Anderlecht
Tel. +32 (0)2 556 47 70
isib@he2b.be
www.he2b.be

**·Institut d'Enseignement Supérieur
Social de l'Information et de la
Documentation (HE2B IEISSID)**

Rue de l'Abbaye, 26
B-1050 Ixelles
Tel. +32 (0)2 629 04 00
ieissid@he2b.be
www.he2b.be

**·Institut Pédagogique DEFRE (HE2B
DEFRE)**

Avenue de Fré, 62
B-1180 Bruxelles
Tel. +32 (0)2 374 00 99
defre@he2b.be
www.defre.be/campus-defre

**·Institut Supérieur d'Informatique
(HE2B ESI)**

Rue Royale, 67
B-1000 Bruxelles
Tel. +32 (0)2 219 15 46
esi@he2b.be
www.he2b.be

**Haute Ecole Lucia de Brouckère
(COCOF) :**

Campus Anderlecht

Av Emile Gryzon, 1
B-1070 Anderlecht
info@cnldb.be
www.helddb.be

**Pour Architecture des jardins et du
paysage**

Tel. +32 (0)2 526 74 80
ajp@cnldb.be

Pour Gestion de l'environnement urbain

Tel. +32 (0)2 526 73 00
geu@cnldb.be

**Pour Comptabilité et Master en expertise
comptable et fiscal**

Tel. +32 (0)2 526 75 88
etu.compta@cnldb.be

Pour Droit

Tel. +32 (0)2 526 73 27
droit@cnldb.be

Pour Gestion hôtelière

Tel. +32 (0)2 526 73 24
gh@cnldb.be

Pour Marketing

Tel. +32 (0)2 526 73 27
marketing@cnldb.be

Pour Relations publiques

Tel. +32 (0)2 526 73 24
rp@cnldb.be

Pour Tourisme

Tel. +32 (0)2 526 73 24
tourisme@cnldb.be

Pour Diététique

Tel. +32 (0)2 526 73 00
dietetique@cnldb.be

Pour Instituteur primaire

Tel. +32 (0)2 526 74 80
primaire.bxl@cnldb.be

Pour Électronique médicale

Tel. +32 (0)2 526 73 00
elemed@cnldb.be

Pour Ingénieur industriel

Tel. +32 (0)2 526 75 88
ingenieur@cnldb.be

**Écoles supérieures des arts:
Conservatoire Royal de Bruxelles**

Rue de la Régence, 30
B-1000 Bruxelles
Tel.+32 (0)2 511 04 27
info@conservatoire.be
www.conservatoire.be

**École Nationale Supérieure des Arts
visuels de la Cambre**

Abbaye de la Cambre, 21
B-1000 Bruxelles
Tel.32 (0)2 626 17 80
informations générales:
lacambre@lacambre.be

renseignement sur les inscriptions:
inscription@lacambre.be

www.lacambre.be

**École Supérieure des Arts - École de
Recherche Graphique (ERG)**

Rue du Page, 87
B-1050 Ixelles
Tel. +32 (0)2 538 98 29
accueil@erg.be
www.erg.be

**Académie Royale des Beaux-Arts de
la Ville de Bruxelles**

Rue du Midi, 144, B
B-1000 Bruxelles
Tel. +32 (0)2 506 10 10
info@arba-esa.be
www.arba-esa.be

**Institut National Supérieur des Arts
du Spectacle et Technique de
Diffusion (INSAS)**

Rue Thérésienne, 8
B-1000 Bruxelles
Tel. +32 (0)2 511 92 86
info@insas.be
www.insas.be

**Ecole Supérieure des Arts de l'image
le 75**

Avenue J.-F. Debecker, 10
B-1200 Woluwe St. Lambert
Tel. +32 (0)2 761 01 21
info@le75.be
www.leseptantecing.be

**École Supérieure des Arts du Cirque
(ESAC)**

Avenue Emile Gryzon, 1
B-1070 Anderlecht
Tel. +32 (0)2 526 79 00
info@esac.be
www.esac.be

**College of Advertising and Design
(CAD)**

Rue Roberts-Jones, 25
B-1180 Uccle
Tel.+32 (0)2 640 40 32
secretariat@cad.be
www.cad.be

Université Catholique de Louvain

L'UCL (Université Catholique de Louvain) à Woluwe

L'UCL à Woluwe - St. Lambert représente la faculté de médecine et médecine dentaire, de pharmacie et sciences biomédicales et de santé publique de l'UCL. Ce site se trouve aux extrémités de la commune de Woluwe (B- 1200). Les lieux sont facilement accessibles en Bus, Métro et Tram, jusqu'à 00h en semaine et même plus tard les weekends. Outre, de nombreux établissements d'enseignement, ils proposent des possibilités de logements aux étudiants, notamment l'UCL.

Historique de l'UCL extrait du Programme d'Etudes de l'UCL :

L'«Université Lovaniensis», créée en 1425 à Louvain par le Pape Martin V, supprimée lors de la Révolution Française et rétablie en 1834 par les évêques belges au lendemain de l'indépendance nationale, est devenue au cours du XXe siècle une institution bilingue mais toujours unitaire, exerçant ses activités d'enseignement et de recherche dans deux régimes linguistiques, est dénommée en français

«Université Catholique de Louvain (UCL)» et en néerlandais «Katholieke Universiteit te Leuven (KUL)».

Le 1^{er} Juillet, elle a procédé à une restructuration fondamentale, par décision de ses organes directeurs et la loi du 28 mai 1970. Deux nouvelles Universités, ayant chacune une personnalité juridique propre, ont été créées, l'une d'expression française, l'UCL et l'autre d'expression néerlandaise la KUL. La KUL a maintenu son siège à Leuven (Louvain).

L'UCL s'est installée progressivement sur le site de Louvain-la-Neuve, sur le territoire de la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, canton de Wavre à 25 km de Bruxelles, mais

aussi à Bruxelles (Woluwe-St.Lambert) en ce qui concerne la Faculté de Médecine et Médecine dentaire, l'Ecole de Pharmacie et de Sciences Biomédicales ainsi que l'Ecole de Santé Publique.

Dès sa fondation, l'ancienne Université de Louvain comportait une Faculté de Médecine au sein de ses cursus généraux. Mais les temps étaient difficiles ; par décret du 4 brumaire de l'an VI (1797), la République Française décide la fermeture de l'Université de Louvain. Après une éclipse de 38 ans, elle ouvre à nouveau ses portes en 1835. A ce moment, la nouvelle Faculté de Médecine ne comprend que 9 professeur.e.s et 35 étudiant.e.s, dont 7 étranger.ère.s. Le programme comporte une candidature en sciences, deux en médecine ainsi que deux doctorats.

Mais l'essor de la Faculté de Médecine à été prodigieux. Récemment elle comptait plus que 5500 étudiant.e.s, correspondant à 30% de la population universitaire. En même temps, le corps professoral est passé à près de 250 professeur.e.s, chargé.e.s de cours et maîtres de conférences. L'afflux des étudiant.e.s en médecine a ainsi dépassé les ressources d'enseignement local. Aussi depuis les années 40 du 20e siècle, les stages font partie intégrante dans les CREMEC (Centre régional d'enseignement médical et clinique) et donc des études.

Pendant l'année académique 1974/75, un nouveau chapitre s'ouvrira dans l'histoire de la Faculté de Médecine avec le début du transfert des localités vers le nouveau site de Woluwe-St. Lambert, dit «Louvain-en-Woluwe».



Université Libre de Bruxelles

L'ULB(Université Libre de Bruxelles)

L'ULB, avec son pendant flamand, la VUB, est essentiellement composé de 4 grands sites universitaires. Il s'agit d'une part des campus Solbosch et Plaine, liés entre eux par l'avenue de l'Université et le fameux cimetière d'Ixelles, lieu de divertissement et centre de la vie estudiantine. Un peu plus loin à Anderlecht, on trouve le site d'Erasmus et puis le 4ème campus, le plus petit, se trouve à Gosselies. L'origine de l'ULB se trouvant clairement aux alentours du Campus Solbosch, c'est ici qu'on retrouve les plus vieux bâtiments, dont les tout premiers locaux qui ainsi marquent le début des différentes facultés.

Les origines de l'ULB

Juillet 1830, révoltes à travers toute l'Europe, le Roi Charles X démissionne et cède le pouvoir à Louis-Philippe. En Septembre 1830, les autorités bruxelloises se révoltent contre les Hollandais et jettent hors du pays les troupes néerlandaises. Déclarant son indépendance en octobre 1830, la Belgique procède à la formation d'un gouvernement sous forme de monarchie constitutionnelle et héréditaire. Le premier Roi devient ainsi Léopold 1er de Sachsen et Cobourg.

En ces temps, la Belgique connaissait 3 universités d'Etat: Liège, Gand et Louvain, qui connaissaient toutes les trois des moments difficiles en raison de la révolution de 1830, à tel point que la fermeture de certaines universités en fut la conséquence.

A Bruxelles, seules quelques facultés, créées à l'époque de Napoléon, étaient actives. Il s'agissait de la Faculté de Droit (1806), de la Faculté de Lettres (1810) et de la Faculté de Médecine où les cours furent donnés à l'hôpital St. Pierre à l'époque. Pourtant, l'université n'était pas encore

connue sous son nom actuel, ni y avait-il une vraie cohésion entre ces différentes facultés. L'UCL ouvre ses portes sous l'initiative des évêques bruxellois et le crédo : « Nous lutterons de toutes nos forces et de toute notre âme pour faire accueillir toute doctrine émanant du St. Siège apostolique, pour faire répudier tout ce qui ne découlerait pas de cette source auguste».

Poussé par cette initiative, deux semaines plus tard, Théodore Verhaegen à son tour réunit ses confrères dans les locaux de la Faculté de Droit, où il a obtenu lui-même son doctorat, et proclame : « Nous souhaitons qu'une université d'esprit libre vienne servir de contrepoids à l'université dite catholique ». Le projet sera accepté et notre cher Théodore procédera à la réalisation de son projet ambitieux. Après avoir motivé une foule de personnes ayant les mêmes idéaux que lui, après avoir trouvé les locaux et les investisseurs nécessaires, après avoir constitué le premier corps professoral, l'Université Libre de Bruxelles est inaugurée le 20 novembre 1834. Le premier secrétaire de l'ULB, Auguste Baron cite : « Rendre nos citoyens et, s'il se pouvait, tous les hommes plus heureux et meilleurs, ce doit être l'objet de notre enseignement, le lien véritable de nos doctrines, l'unique but de nos travaux. »

Encore : « Nous jurons d'inspirer à nos élèves, quel que soit d'ailleurs l'objet de notre enseignement, l'amour pratique des hommes qui sont fiers, sans distinction d'objet de notre enseignement, l'amour pratique des hommes qui sont frères sans distinction de caste, d'opinion, de nation ; nous jurons de leur apprendre à consacrer leurs pensées, leurs travaux, leurs talents au bonheur et à l'amélioration de leurs concitoyens et de l'humanité. Voilà notre serment et Dieu nous vienne en aide !»

Néanmoins ces paroles, Théodore Verhaegen aura souvent beaucoup de mal à assurer le bon fonctionnement de son université. Les raisons sont aussi évidentes

que tristes, le gouvernement catholique de l'époque soutient avec des moyens beaucoup plus importants l'UCL de l'ULB.

Outre ces disputes avec les autorités, persistent aussi des débats flambants avec l'église ne contribuant ainsi pas à l'amélioration de la situation générale de l'ULB. Le présumé responsable de ces malentendus avec l'église serait le professeur Tiberghien de l'ULB. Partisan des thèses d'un certain Krause, il partage l'idée que l'église ne devrait pas s'exclure "du mouvement universel qui pousse les peuples vers la vérité." Les disciples de Krause déclarent que cette église doit comprendre que l'humanité n'est pas stationnaire depuis 18 siècles et que le catholicisme agirait bien en incorporant à sa doctrine les enseignements modernes. Mais l'ULB survit, bien évidemment, aussi à cette dispute et fête son 50e anniversaire en novembre 1884. Le 20 novembre plus précisément, les étudiants organisent ainsi un cortège et un congrès, la première grande fête qui se fera connaître de nos jours sous le nom de Saint-Verhaegen, la fameuse St.-V.

25 ans plus tard, en 1909, l'ULB compte autour des 80 étudiants. Pourtant les disputes entre les autorités libres de l'ULB et le gouvernement catholique persistent. Ces désaccords profonds engendrent d'importantes injustices au niveau de la distribution des hauts postes dans le domaine des administrations d'État, diplomatie, société ferroviaire ou encore l'armée. Ainsi les étudiants diplômés à l'UCL se voient souvent avantagés par rapport aux ULBistes. Néanmoins grâce à la qualité d'enseignement remarquable, des personnalités avec une renommée importante quittent l'ULB et font évoluer la Belgique et le reste de l'Europe d'un point de vue sociétal et scientifique.

Le principe du Libre-Examen

La méthode et le principe fondamental

de l'ULB est le libre examen. Afin de mieux comprendre cette notion certainement inconnue à certains d'entre vous, voici un petit extrait de «Approche du libre examen» édité par le Cercle du Libre Examen de l'ULB : «Le principe du libre examen est la proposition selon laquelle la pensée ne doit jamais se soumettre, à aucune contrainte, sinon aux faits.»

Adhérer au principe du libre examen, c'est donc s'engager à rejeter toute soumission et tenter de développer son sens critique, pour en user également lorsqu'il s'agit de combattre son propre conformisme. Adhérer au principe du libre examen c'est non seulement revendiquer un droit inaliénable celui de l'absolue liberté de conscience, mais c'est surtout assumer une responsabilité : celle de développer sa réflexion critique personnelle et de garantir aux autres le droit et la possibilité d'en user de même.

La méthode du libre examen est celle qui consiste à considérer une question, un problème, librement avec son esprit critique. C'est-à-dire sans être lié par un dogme, sans avoir égard à l'argument d'autorité et en se dégageant de toute idée préconçue. Ceci implique une neutralité impossible face à la dictature et au fascisme, face aux velléités cléricales d'ingérence des autorités religieuses dans la conduite de l'Etat et d'instauration d'une morale obligatoire et non-tolérante, face à l'apartheid, face aux internements psychiatriques pour raisons d'Etat.



Pierre-Théodore
Verhaegen
Fondateur de l'ULB



UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

Habiter à Bruxelles

Beaucoup d'étudiant.e.s qui sont dans leur première année d'études et qui cherchent un logement, peuvent vous dire par expérience qu'il n'est pas toujours facile de faire la différence entre des annonces sérieuses et des annonces non sérieuses. C'est la raison pour laquelle nous essayons de te donner quelques astuces pour trouver ton premier kot. Un grand avantage est de connaître déjà des personnes qui font leurs études à Bruxelles et qui peuvent t'aider dans ta recherche. Tu ne dois pas hésiter à demander aux membres du cercle et les membres du comité de cercle pour t'aider.

Par expérience, nous pouvons dire que la période entre juillet-août est la meilleure période pour la recherche d'un logement, parce que beaucoup de personnes terminent leur examen. Les personnes qui commencent leur recherche tôt, ont plus de chance de trouver les meilleurs appartements. Pourtant, on peut te rassurer que même si tu commences ta recherche plus tard, tu vas trouver un appartement. Les loyers dépendent beaucoup des quartiers et de la grandeur de l'appartement. D'autant plus, le nombre de locataires joue également un rôle important dans le loyer, à savoir que si vous êtes plusieurs locataires/rices, vous

payez moins de loyer. Pour le moment, le loyer se situe en moyenne entre 450 et 750€, charges (gaz, eau, électricité et internet) non inclus. Pour l'électricité, c'est souvent le/la locataire/riche qui doit s'occuper de cette charge. Les communes dans lesquelles habitent le plus d'étudiant.e.s luxembourgeois.e.s sont Ixelles, Schaerbeek, Uccle, Etterbeek, mais aussi Auderghem et Woluwe St. Lambert.

Pour le choix de ton premier kot, il faudra faire attention de trouver un équilibre entre ton université et les lieux de sortie (La plupart des étudiants passent leur soirée au Cimetière d'Ixelles).

Il est important de savoir que pour les appartements qui se trouvent un peu plus loin des universités principales et des quartiers de sorties d'étudiant, les loyers sont moins chers.

Lorsque vous commencez la recherche de votre kot, il y a plusieurs possibilités de recherche d'un kot.

- **Bouche à oreille :**

Beaucoup de personnes profitent du fait qu'il y a beaucoup d'étudiant.e.s luxembourgeois.e.s à Bruxelles. Souvent il est facile de demander conseils auprès des ami.e.s et d'obtenir ainsi des informations sur des appartements qui se libèrent ou des chambres qui se libèrent dans des colocations. Ainsi, il est possible d'obtenir les informations avant que les personnes fassent une annonce sur un site internet.

- **Journaux :**

A Bruxelles, on publie régulièrement des journaux dans lesquels des agences publient leurs annonces. De plus en plus, les journaux sont publiés via internet. VLAN est un des journaux le plus populaire pour la recherche d'un kot.

- **Annonces internet :**

www.vlan.be, www.immoweb.be

Ces 2 sites sont les sites les plus connus pour la recherche d'un logement. S'il est

possible, il est conseillé de prendre directement contact avec le/la propriétaire.sse, pour éviter des frais complémentaires en passant par les agences.

- **Facebook :**

Entretemps, il existe de nombreux groupes sur Facebook afin de publier des annonces. L'avantage est que ces annonces sont nombreuses et faciles à mettre en contact avec les partis concernés. Depuis quelques années, le CELB dispose du groupe "[IMMO CELB](#)", sur lequel de nombreux Luxembourgeois.e.s communiquent leur vœux de louer ou libérer leur appartement. Un autre groupe populaire est le "BXL à LOUER".

- **Panneaux :**

La meilleure façon pour trouver un logement est de parcourir les rues pendant un week-end et de noter les numéros de téléphone des différent.e.s propriétaires.esses, afin d'organiser un maximum de rendez-vous. Ainsi il est possible de voir déjà les annonces, respectivement les appartements. Souvent il suffit de contacter directement les propriétaires.esses, qui sont spontanément en situation de se déplacer vite pour un rendez-vous de visite.

Quant aux contrats de bail, il faut dire que de nombreux contrats sont conclus pour une durée d'1 an ou 3 ans. Ainsi, faites gaffe si vous concluez un contrat sur 3 ans et que déménagez déjà après une année d'étude! Généralement, si on envisage de déménager, pour sortir du contrat de bail, il faut 3 loyers après une année de contrat, 2 loyers après deux années de contrat, et 1 loyer après trois années de contrat (bien-sûr seulement dans le cas où vous ne pouvez pas trouver un.e sous-locataire.rice pour votre appartement). Presque toujours au début du contrat, le/la propriétaire.sse demande une garantie locative qui correspond à 2 mois de loyer. De plus, on

fait un état des lieux (qui est recommandé) pour éviter des problèmes en cas de déménagement futur. Pour épargner de l'argent, ne faites pas recours à un expert, mais faites l'état de lieu sur place avec votre propriétaire! Essayez d'inclure le plus de détails possibles! S'il existe des frais quant à l'état de lieu, la moitié des frais doit être supportée par le/la propriétaire.sse. De plus, il existe de nombreuses possibilités de logement sur les campus de l'ULB et de l'UCL.

Maisons de Logements à l'ULB

Solbosch :

-Maison Peers et Reclus, Avenue P.Héger, 22, B- 1050 Ixelles, Tel. 2 650 21 53

-Maison Nelson Mandela, Avenue des Courses, 29, B-1000 Bruxelles, Tél. 2 650 83 51

-Maison Lucia de Brouckère, Avenue A. Depage, 31, B-1000 Bruxelles, Tél. 2 650 21 73

-Maison Conte, Avenue A. Depage, 15, B-1000 Bruxelles, Tél. 2 650 21 54

Plaine :

-Maisons Gandhi, Martin L. King et Henri Lafontaine, Avenue A. Fraiteur, 30, B-1050 Ixelles, Tél. 2 650 56 30

Erasmus :

-Maisons Henri Dunant et Bertrand Russel, Route de Lennik, 800, B-1070 Bruxelles, Tél. 2 650 21 73

Hors Campus:

-Résidence ULB-Elix, Chaussée de Boondael, 94, 1050 Ixelles, Tél. 2 650 21 73

Maisons de Logements Privées aux Campus de l'ULB Plaine :

Agence Eckelmans - Campus Irena V,
Boulevard du Triomphe, 151, B-1050
Ixelles, Tél. 646 21 83

Campus Anderlecht :

Maison Baron Seutin, Route de Lennik, 804,
B- 1070 Anderlecht, Tél. 555 46 40

Pour avoir accès à un formulaire
d'admission, vous devez téléphoner au
Secrétariat des Maisons de Logements.
(Tél: 02 6502154). Ce formulaire doit être
envoyé à la Maison de Logement
responsable jusqu'au 15 juin. Vous pouvez
également vous renseigner à l'Office des
Logements de l'ULB pour des chambres
louées à des personnes privées. (CP 185,
Bâtiment S, Niveau 5, Avenue Jeanne, 44,
B-1050 Bruxelles, Tel. 02 650 21 73)

Adresses utiles pour des logements intermédiaires

-CHAB, Rue Traversière, 8, B-1030
Bruxelles, Tél. 217 01 58

-SLEEPWELL, Rue du Damier, 23, B-1000
Bruxelles, Tél. 218 50 50

Adresses pour location de chambres près de l'UCL

Service des Logements (LOLW), La Mairie,
Promenade de l'Alam, 31, B-1200 Bruxelles,
Tél.02764 41 31

Le Ministère de l'Education Nationale (MEN)
fournit 27 chambres pour étudiants
luxembourgeois à Bruxelles. Ces chambres
se situent sur le site de la Plaine (ULB) (BD
du Triomphe, 151). Pour plus d'informations,

tu peux t'adresser au CEDIES (Montée de la
Pétrusse, 18). Il faut introduire une demande
de logement avant le 1er juillet. Le loyer
tourne autour des 400€ hors charges.

Droit de Séjour

Une question intrigue tous les nouveaux
étudiants (ainsi que ceux qui vivent à
Bruxelles depuis des années) : le « Droit de
séjour ».

Un.e Luxembourgeois.e (étudiant.e ou pas)
ne doit plus s'inscrire à la commune. Mais
il/elle doit aller chercher une Annexe 33 à la
commune, il/elle est équivalente à un « Droit
de séjour » et coûte autour des 80€. Si ceci
n'est pas fait, il ne se passe rien. Mais dans
le pire des cas, de grosses amendes sont à
payer. Certaines communes sont plus
souples, d'autres te courent après l'argent.
Cela reste donc ton choix. Si tu t'inscris à la
commune, ce sera d'office en tant que
résidence secondaire, jamais primaire. Si tu
es prêt à déboursier les 80€, tu resteras dans
la légalité. Il faut donc comparer les 80€
avec ce qui peut t'arriver dans le pire des
cas. C'est tout ce qu'il y a à dire sur ce sujet.

Les Luxembourgeois.e.s à Bruxelles sont
censé.e.s s'inscrire à la commune endéans
les 7 jours de leur arrivée. Désormais, il est
parfois nécessaire de s'inscrire pour obtenir
ou changer les abonnements de gaz,
électricité, ou internet sur son compte. Le
plus simple, c'est de se rendre à la
commune et de s'informer sur les
démarches nécessaires, celles-ci peuvent
varier de commune en commune. Retiens
aussi que ces taxes ne devraient pas
dépasser les 100-120€. Les documents
nécessaires seront souvent un certificat
d'inscription de ton école, ta carte d'identité,
une carte de sécurité sociale et une photo
d'identité. À Ixelles, ces démarches sont
entreprises au Bureau des étrangers
(Chaussée d'Ixelles, 124).

Ta résidence principale reste dans tous les
cas au Luxembourg et tu restes à la charge

de tes parents. Tes parents restent dans la même catégorie d'impôts, car le statut d'étudiant ne change pas. Ceci te donne juste un droit de séjour et pas un droit de travail.

Si ton kot est inscrit comme résidence secondaire, tu peux éventuellement obtenir certains droits, par exemple une vignette de stationnement.

Une autre taxe est la taxe régionale du ministère belge. Cette taxe de 85€ ne doit pas être payée, même si tu reçois une lettre. Il te suffit de leur répondre que tu es étudiant et ne dispose pas de revenu imposable et que tu vis à la charge de tes parents au Luxembourg. Alternativement, tu peux leur répondre que tu reçois une aide financière du CEDIES. Dans les deux cas, joint un certificat d'inscription.

Alternativement on peut toujours demander les aides financières du CEDIES. D'est d'ailleurs important d'y mettre un certificat d'inscription.

La domiciliation peut être importante au cas où on rencontre un certain nombre de problèmes. Par exemple au cas d'un cambriolage, la police demande toujours si on est domicilié ou non. Si cela n'est pas le cas, la police traite votre cas avec moins d'importance. Un autre avantage est qu'on peut laisser son ordures encombrante devant la porte que les autorités publiques viennent ramasser.

Mutualités

Tu restes normalement toujours inscrit à la CNS au Luxembourg. Au cas d'une visite médicale, tu es obligé de payer les frais sur place, idem pour des achats à l'apothèque. Après avoir envoyé la facture à la CNS tu seras remboursé. Il se peut que tu doives attendre plus longtemps et ton argent qu'au Luxembourg car la CNS doit vérifier si ce docteur belge existe en réalité.

Banque

C'est pas nécessaire d'avoir un compte belge mais il y a un certain nombre d'avantages. La garantie locative doit souvent venir d'une banque Belgique. Le paiement de certaines factures se fait plus vite avec un compte belge. Mais attention il est bien plus facile d'ouvrir un compte en Belgique que de le fermer.

Internet et téléphone

Il y a différents opérateurs pour le GSM et l'internet. Les offres varient souvent. Il est donc recommandé de comparer les différents opérateurs sur leur site internet. Il y a aussi des packages qui combinent téléphone, télévision et internet. Mais ne croyez pas tous qu'ils vous disent. Là où ils disent que c'est suffisant pour une personne, il se peut aussi que c'est largement suffisant pour 3-4 personnes, toujours en relation avec ce que vous faites à l'internet. Les prix peuvent donc fortement changer en fonction de l'abonnement. Les providers classiques sont : Voo, Proximus, Mobistar, Base, Scarlet, Orange, Telenet

Comparateur utile :

<https://www.internet-bruxelles.be/>

Transport à Bruxelles

Tram, Bus, Métro

Un abonnement pour le transport public de Bruxelles (STIB) se fait à travers des BOOTIKs ou simplement par internet. Pour ceci il faut normalement un certificat d'inscription, une photo et on recevra la carte sur place. Le prix peut diminuer si on profite de la réduction de la Communauté Française, donc de votre université. En plus le prix peut changer si vos frères et sœurs ont déjà un abonnement. A partir de 25 ans, l'abonnement coûte 500 euros. Au-dessus 50. Alternativement on peut toujours prendre des tickets par voyage qui coûtent 2,10 euros, un package de 10 voyages 14 euros.

Si tu veux acheter un ticket dans le bus même. Le prix s'élève à 2,50 euros.

Après 00 :00 heures il n'y a en règle plus de bus/tram/méto. Mais le weekend un transport late night est assuré mais à un plus petit réseau.

Se faire attraper au transport public sans ticket valable coûte entre 109 et 400 euros. C'est d'ailleurs une mauvaise idée de communiquer une mauvaise adresse aux autorités car s'ils vont vous trouver tard ou tôt. En plus vous risquez une fraude qui augmente le prix de l'amende encore plus. Votre nom sera noté par les autorités et se faire attraper une deuxième fois peut encore augmenter le tarif de l'amende

voiture légalement. Les infractions peuvent aller d'un protocole jusqu'à un sabot. Si vous avez réussi la 3ème année à l'ULB, vous pouvez demander une carte de stationnement pour avoir accès aux trois parkings couverts des trois campus (Solbosch, Plaine et Érasme). La demande se fait auprès de la Surveillance Générale, Avenue A. Buyl, 157.

Depuis 2018, il n'est plus autorisé d'entrer à Bruxelles avec des voitures ayant une Euronorme 1 ou sont même sans Euronorme. Ce règlement va s'aggraver jusqu'en 2030. Plus d'informations, se trouvent sur le site

www.lez.brussels.be.

Train

L'option la moins chère (+- 18€) est de prendre le train avec la carte campus (offre valable jusqu'à 25 ans). On reçoit ce titre de transport personnalisé avec le certificat d'inscription de l'université à chaque gare en Belgique. Ceci est valable pour 49 jours et permet de faire 5 Aller/Retour à l'intérieur de la Belgique. (Sterpenich-Bruxelles)

Une autre possibilité est le GO-PASS pour 52€. Ce titre de transport non personnalisé est valable pour 1 an et permet 10 trajets à l'intérieur de la Belgique. Le GO-PASS ONE coûte 6,40€ et permet un trajet. Néanmoins, les 2 sont seulement valables pour les adolescents de moins de 25 ans. Lors d'un contrôle, vous devez montrer votre d'identité.

Il est conseillé d'acheter les billets de trains toujours en Belgique parce que là, ils sont les moins chers. Plus d'informations vous trouvez sur www.sncb.be

Voiture

Dans la majorité des communes, il faut une vignette ou un disque pour stationner sa

Le Folklore à Bruxelles

Cette page est entièrement dédiée à la guindaille (méthode estudiantine de fête) à Bruxelles. Pour ceux qui souhaitent s'immerger à cent pourcent dans les traditions et le folklore de la vie étudiante à Bruxelles, il y a la possibilité de faire le baptême. Celui-ci peut être fait au CELB ainsi que chez n'importe quel autre cercle d'étudiant.e.s à Bruxelles, peu importe vos études. Il est conseillé de faire le baptême en première année, mais il peut bien sûr être fait en n'importe quelle année, si on le souhaite.

Qu'est-ce que le baptême ?

A l'origine, le baptême avait comme rôle de faciliter l'intégration des « chatons » (les nouveaux étudiant.e.s) dans la vie étudiante et de leur permettre de trouver des ami.e.s. Ceci comptait surtout pour les gens pour qui c'était la première fois qu'ils/elles habitaient seul.e.s, loin de leur famille et des ami.e.s du secondaire, et qui devaient s'habituer à la vie dans une ville comme Bruxelles. Cet aspect du baptême reste son atout le plus important aujourd'hui. En plus d'apprendre à connaître cette nouvelle ville et les gens qui vous entourent, vous vous trouverez face à des épreuves pour lesquelles il va falloir surmonter ses peurs et croyances. Malgré ce que certains d'entre vous ont certainement déjà entendu, en résumé le baptême est synonyme d'une expérience amusante et enrichissante, qui demande une certaine volonté et un esprit ouvert et libre.

Les activités de baptême

Les « actis » de baptême commencent en septembre et durent jusqu'au mois de novembre. Pendant cette période auront lieu environ 2 activités par semaine. Ces activités se termineront vers 23 heures, pour

que tout le monde puisse assister à ses cours le lendemain. Pour ceux/celles qui veulent, il y a toujours la possibilité d'aller à la Jefke après les actis : le local de fête de l'ULB, où auront lieu les légendaires TDs, qui offrent des fêtes décadentes en toute simplicité. Il suffit de prendre vos bottes, vos potes et l'envie de fêter jusqu'à 4 heures du matin, pour passer d'inoubliables soirées. A l'accueil du baptême on vous attribuera un parrain ou une marraine, qui sera responsable pour son Bleu.e (nom donné aux gens qui font le baptême). Il/Elle deviendra la personne de référence si vous avez des questions. A vous de venir voir par vous-mêmes ce que le baptême vous apporte, mais surtout, ne vous laissez pas influencer par les rumeurs. Il est important de noter que faire le baptême n'est en aucune mesure une condition pour assister aux soirées du CELB.

Saint-Verhaegen

La fête traditionnelle aussi appelée « Saint-V. » est la célébration de la fondation de l'ULB par Théodore Verhaegen. Elle a lieu le 20 novembre (jour férié pour tous les étudiants à l'ULB). Elle marque la fin du baptême, qui jusqu'en 2014 était caractérisé par un cortège géant d'étudiant.e.s qui marchent sur Bruxelles, de la Place du petit Sablon vers la bourse. C'est l'occasion à ne pas rater pour faire la fête avec n'importe qui, baptisé.e ou non, ULB, VUB ou toute autre école à Bruxelles ou ailleurs, de toutes les facultés.

Comment faire pour participer ?

Rien de plus facile : la plupart des infos sont postées via Facebook, où vous verrez apparaître les événements de baptême au fur et à mesure, ainsi que toutes les informations des soirées organisées par le CELB. Pensez donc à rejoindre les groupes sur Facebook : '[CELB](#)' et n'hésitez surtout pas à contacter le comité.

Brussels by Night

Cafés

A Bruxelles, on peut découvrir une grande variété de cafés très sympas. Voici donc une petite sélection. Vous trouverez encore plus de cafés sur pagesdor.be ou dans le guide de Bruxelles 'Petit Futé'. Une autre possibilité est de se laisser montrer les places les plus belles par des étudiants qui vivent déjà plus longtemps à Bruxelles.

- Le Gauguin (Chaussée de Boondael, 420)
- Le New Saint-Tropez (Av. des Saisons, 41)
- Le Montmartre (Chaussée de Boondael, 344)
- Ratabar (Chaussée de Boondael, 345)
- Tavernier (Chaussée de Boondael, 445)
- Moeder Lambic (Rue de Savoie, 68)
- Goupil le Fol (Rue de la Violette, 22)
- Station BXL (Rue du Marché aux Charbons, 27)
- Soleil (Rue du Marché aux Charbons, 86)
- Mort Subite (Rue Montagne aux Herbes Potagères, 7)
- Toone (Petite Rue des Bouchers, 21)
- Ultieme Hallucination (Rue Royale, 316)
- Amour Fou (Chaussée d'Ixelles, 185)
- Belga (Place Flagey)
- Chez Richard (Rue des Minimes, 2)
- DNA (Rue Plattestein, 18)
- James Joyce (Rue Archimède, 34)
- Kitty O'Sheas (Rue Stévin, 123)
- Celtica (Rue du Marché aux Poulets, 55)
- Coaster City (Rue des Dominicains, 5)
- Mappa Mundo (Rue du pont de la Carpe, 2-6)
- Barbeton (Rue Antoine Dansaert, 114)
- Delirium (Impasse de la Fidélité, 4)
- Bar des Amis (Rue Sainte-Catherine, 30)
- Mezzo (Borgwal, 18)
- Le Waff (Chaussée de Boondael, 455)

Restaurants

Les restaurants les plus typiques pour les étudiants sont bien sûr situés dans la région de l'avenue de l'Université (Bastoche, Picwick). Mais vous trouverez aussi beaucoup d'autres restaurants à Bruxelles qui ne sont pas trop chers. Voici notre sélection pour vous :

- Bastoche (Chaussée de Boondael, 473)
- Aqua Reel (Chaussée de Boondael, 368)
- Picwick (Avenue A. Buyl, 79)
- Shanti (Avenue A. Buyl, 68)
- Pizzeria Il Giglio (Rue François Dons, 5)
- Le grenier d'Elvire (Chaussée de Boondael, 339)
- Les 2 Frères (Avenue Vanderaey, 2)
- L'Abatteur (Rue du Bateau, 40)
- La Manufacture (Rue Notre-Dame du Sommeil, 12)
- La Pomme de Pin (Champ du Vert Chasseur, 87)
- La Quincaillerie (Rue du Page, 45)
- Le Crabe Fantôme (Avenue du Bois de la Cambre, 17)
- Le Loup-Galant (Quai aux Barques, 4)
- Au vieux Bruxelles (Rue St.Boniface, 35)
- L'idiot du Village (Rue Notre Seigneur, 19)
- Petits Pères (Rue des Carmélites, 149)
- Tapas y mas (Chaussée de Boondael, 372)
- The Huggy's Bar (Avenue Louise, 519)
- Green Mango (Chaussée de Vleurgat, 142)
- L'Everest (Chaussée de Vleurgat,

153)

- Wolf Sharing Food Market (Rue du Fossé aux Loups, 50)

Pour la plupart des restaurants, c'est mieux de réserver une table à l'avance.

Nous pouvons proposer quelques guides pour trouver de bons restaurants : 'Bruxelles sympa et pas cher', 'Bruxelles Plat par Plat', 'Grand Guide Henry Lemaire' et le 'Petit Futé'.

Si vous êtes trop paresseux pour sortir de chez vous et pour découvrir Bruxelles, alors vous pouvez bien sûr commander votre repas via l'application 'Takeaway' ou 'UberEats' (il y a souvent un montant minimum de commande).

Boîtes

À Bruxelles, il y a beaucoup de discothèques, que l'on ne peut pas tous nommer ici. Nous voulons quand même vous en proposer quelques boîtes à nuit visités sur une base régulière par les étudiants luxembourgeois:

- Mirano Continental (Chaussée de Louvain, 38)
- Jeux d'Hiver (Bois de la Cambre)
- Le carré (Boom, A12)
- Fuse (Rue Blaes, 208)
- You (Rue Duquesnoy, 18)
- Café d'Anvers (Antwerpen)
- La Rocca (Lier)
- Havana Club (Rue de l'Épée, 4)
- Bloody Louis (Avenue Louise, 32)
- Doudingue (Braine l'Alleud)
- Spirito (Rue de Stassart, 18)
- Chez Ginette (Rue Duquesnoy, 18)

Cinémas

À Bruxelles se trouvent les meilleurs cinémas du monde! Et ce n'est pas exagéré, il suffit de visiter le KINEPOLIS près de l'Atomium pour vous convaincre. Des sièges très confortables et une qualité audiovisuelle de très haute qualité vous attendent ici. Si ceci vous est trop loin, il y a toujours la possibilité d'aller dans les cinémas du Haut-de-Ville, par exemple l'UGC Toison d'Or. Un autre UGC se situe au centre sur la place de Brouckère. Régulièrement, les films sont publiés dans tous les journaux et bien sûr sur Internet. Une expérience très captivante est l'IMAX au Kinépolis où les films sont présentés sur un écran gigantesque en très haute résolution. Les tickets sont plus chers, mais ça vaut bien le coup d'y aller pour une fois. Le 1er mai se déroule traditionnellement le festival du court métrage. Pendant 2 semaines, il y a la possibilité de voir dans les cinémas et dans la tente autour de la place Fernand différentes sessions de courts métrages, principalement présentés sous un thème.

Théâtres

Les théâtres sont très nombreux à Bruxelles. Pour les personnes intéressées, il existe des journaux spéciaux, comme par exemple le Kiosque ou l'édition MAD qui se trouve tous les mercredis dans le journal Le Soir. Ceci liste des événements culturels, films, pièces de théâtre, concerts, expositions, etc.). Bien sûr, on peut aussi trouver sur Internet toutes ces informations. Voici une petite sélection de salles de théâtre bien connues :

- Théâtre Royale de la Monnaie
- Théâtre National
- Théâtre Varia

- Théâtre de Bruxelles
- Théâtre de Poche
- Théâtre des Riches-Clares

Un autre très beau théâtre est le Toone. Il s'agit d'un théâtre de marionnettes qui se spécialise aux adaptations des grandes pièces classiques. De l'humour belge vous fera rire ici à tous les coups. La Ligue d'Impro est un championnat de groupe et de personnes jouant au théâtre d'improvisation.

Pour toutes les personnes qui sont intéressées de jouer au théâtre, il existe un groupe particulier au sein de l'ULB dirigé par une actrice professionnelle. Vous trouverez les informations nécessaires au point ULB Culture.

Le Celb organise aussi des excursions culturelles intéressantes, abonnez-vous donc à la newsletter et à notre page Facebook pour rester up to date à tout moment de vos études.

Concerts

Grâce à la salle de concert Forest National, le Cirque Royal, l'Ancienne Belgique et le Sportpaleis à Anvers vous aurez certainement l'occasion de voir une grande variété de groupes locaux mais aussi de musiciens internationaux. Les préventes se font essentiellement sur les sites web dédiés. Pour les gens qui sont plutôt intéressés par la musique live dans un cadre plus petit, il existe assez de cafés authentiques comme par exemple le Sud dans la rue de l'Ecuyer, le Travers dans la rue Traversière ou bien le Tavernier dans la Chaussée de Boondaël. De plus, chaque année en mai il y a un grand festival de Jazz qui se déroule pendant tout un week-end et le Brussels Summer Festival en août qui pourrait être une distraction positive lors d'une période de deuxième session dépressive.

Sport

En tant qu'étudiant, il est généralement admis que la fête est aussi une discipline sportive. Si vous avez par contre une attitude plus traditionnelle, le Celb vous propose une carte de membre avec laquelle vous avez la possibilité de participer, non seulement aux événements festifs, mais aussi à la totalité du programme sportif qui est composé entre autres par le foot, le jogging, le basket etc. La team Sport fait bien attention que vous restez bien en forme. Chaque mercredi se déroule dans le grand gymnase de l'ULB, les fameux interfac's. Il s'agit d'un championnat comprenant différentes disciplines sportives dans lesquelles les membres du CELB doivent se battre contre les autres cercles de l'ULB. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la team Sport CELB. Vous pouvez aussi profiter du programme sportif de l'ULB pour un prix annuel de 60€. Ce programme contient évidemment une offre plus grande mais le fait que les cours sont souvent bondés peut avoir des répercussions sur l'atmosphère générale. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le groupe Sport Celb sur Facebook et le site ULB Sports.

Musées

Une bonne vue globale sur les musées les plus importants se trouve dans le Guide « Les 70 Musées de Bruxelles ». Voici un bref aperçu :

- Maison Horta (Rue Américaine, 25)
- Autoworld (Parc du Cinquantenaire)
- Centre Belge de la Bande Dessinée (Rue des Sables, 20)
- Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (Rue Vautier, 29)

- Musée d'Art Moderne (Rue de la Régence)
- Musée de la Brasserie (Grand-Place)
- Musée de la Gueuze (Rue Gheude, 56)
- Musée du Cinéma (Rue Baron Horta, 9)
- Musée Instrumental du Conservatoire Royal de Musique (Rue de la Régence, 30)
- Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique (Rue de la Régence, 3)
- Planétarium (Avenue de Bouchout, 10)
- Musée des Instruments de Musique (Rue Montagne de la Cour, 2)
- Musée d'Extrême Orient (Avenue van Praet, 44)
- Musée d'Architecture la Loge (Rue de l'Ermitage Kluis, 86)
- Musée du Costume et de la dentelle (Rue de la Violette, 12)

Entre février et mars se déroule la Museum Night Fever, un événement qui vous donne accès à 30 musées de 19h à 01h pour un prix social de 12€.

Pour éviter des files trop longues la soirée même vous pouvez échanger votre voucher contre un bracelet en avance.

Médiathèques :

Dans ces établissements, on peut emprunter pour pas cher des CD, DVD, des vidéos, des jeux de vidéos, par exemple la médiathèque de la Communauté française sur le Campus Solbosch ou la médiathèque au centre près du Botanique. Pour 5€, on devient membre à vie et on peut utiliser les facilités dans tous les centres de prêts.

Bibliothèques

Bibliothèques

Pendant ou avant la période d'examens, aussi appelé le blocus, les étudiant.e.s se rassemblent souvent dans les différentes bibliothèques à Bruxelles. Ils/elles y trouvent des espaces silencieux pour se préparer aux examens. Il existe néanmoins des bibliothèques qui sont uniquement réservées pour les étudiant.e.s appartenant à l'établissement, comme la bibliothèque de l'ULB où il faut posséder une carte d'étudiant.e de l'ULB, mais il y a aussi des bibliothèques publiques et accessibles à tout le monde.

ULB :

-Bibliothèque des Sciences Humaines, Solbosch

-Bibliothèque du Centre interdisciplinaire d'Études des Religions et de la Laïcité, Avenue Roosevelt

Bibliothèque de Droit, Solbosch

Bibliothèque des Sciences et Techniques, Solbosch

Bibliothèque d'Architecture, Place Flagey

Bibliothèque des Sciences de la Santé, Solbosch

Bibliothèque Pharmacie, Plaine

Bibliothèque Sciences de la Santé, Erasme-Anderlecht

Uniquement avec une carte d'étudiant l'ULB en cours de validité ou avec une carte de visite on peut obtenir d'accès et emprunter des livres. Mais, la carte de visite ne donne pas accès aux bibliothèques pendant la période des examens.

UCL :

Bibliothèque des Sciences de la Santé, Avenue Hippocrate

Bibliothèque d'architecture, d'ingénierie

architecturale, d'urbanisme (BAIU) , Rue Wafelaerts

Université Saint-Louis :

Bibliothèque générale et de philosophie et lettres, Rue de l'Ommegang

Bibliothèque du droit, Rue de l'Ommegang

Bibliothèque des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Rue de l'Ommegang

Centre de documentation européenne

Hautes-Écoles à Bruxelles

Centre de documentation de l'IHECS, Rue de l'étuve, 58-60

Centre de documentation de l'ECSEDI-ISALT, Avenue d'Auderghem,77

Centre de documentation du Galileo, Rue Royale,336

Bibliothèque de l'ICHEC, Bd Brand Whitlock, 4

A chaque Haute-Ecole et Enseignement supérieur à Bruxelles appartient une bibliothèque réservée aux étudiant.e.s, voici un lien comprenant une liste de tous les établissements.

[ARES - Référentiel des établissements d'enseignement supérieur en FWB — ARES \(opendatasoft.com\)](#)

Bruxelles :

Bibliothèque des Arts et du Spectacle, Bd Léopold II

Bibliothèque Publique Centrale, Rue des Riches Claires

Bibliothèque d'Uccle-Centre, Rue du Doyenné, 64

Bibliothèque de Laeken, Boulevard

E. Bockstael, 246

Bibliothèque Publique d'Uccle « Le

Phare », Chaussée de Waterloo, 935

Bibliothèque Royale Albert 1er, Boulevard de
l'Empereur, 4

British Council, Rue du Trône, 108

Associations d'étudiants nationales

L'Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois (ACEL) fut fondé en 1984. Fédération des cercles étudiants luxembourgeois, politiquement et idéologiquement neutre, l'ACEL œuvre pour l'amélioration de la situation sociale et juridique de l'étudiant, ainsi que pour l'information des étudiants et futurs étudiants. Aujourd'hui l'ACEL est le porte-parole de plus que 10000 étudiants universitaires.

Les caractéristiques de l'ACEL

L'ACEL est un syndicat estudiantin politiquement indépendant et idéologiquement neutre. Donc nul ne peut devenir membre du comité de l'ACEL s'il/elle est porteur.rice d'un mandat ou bien d'un parti politique ou bien d'une organisation engagée politiquement ou idéologiquement. Des restrictions similaires sont d'application en ce qui concerne les délégués de l'ACEL.

L'ACEL est le représentant des étudiant.e.s luxembourgeois.e.s auprès des autorités luxembourgeoises. Actuellement l'ACEL est en effet reconnue comme le principal porte-parole des étudiant.e.s du Luxembourg par le Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. L'ACEL œuvre par la défense des intérêts estudiantins (les statuts de l'ACEL peuvent être consultés sur simple demande). Ces statuts font aujourd'hui la force de l'ACEL, étant la seule association estudiantine luxembourgeoise nonengagée idéologiquement et politiquement.

Membres

L'ACEL regroupe plus d'une quarantaine de cercles d'étudiant.e.s (membres actifs de l'ACEL) mais aussi des membres consultatifs tel que l'ANEIL (association

nationale des étudiant.e.s ingénieurs luxembourgeois.e.s), ALEP

(Association Luxembourgeoise des Etudiant.e.s en Psychologie) ou l'ALEM (Association Luxembourgeoise des Etudiant.e.s en Médecine), l'ANESEC (Association Nationale des Etudiant.e.s en Sciences Economiques et Commerciales), ANELD (Association Nationale des Etudiant.e.s Luxembourgeois.e.s en Droit), le eSIC (Cercle des étudiant.e.s luxembourgeois.e.s en Sciences de l'Information et de la Communication), le Historic.UL (Association des étudiant.e.s en Histoire du Luxembourg), LBS (Lëtzebuurger BTS Studenten.innen) et le Jonk BAD (Lëtzebuurger Studenten.innen am Bibliothéikswiesen, der Archivistik an der Dokumentatioun). Ces membres consultatifs peuvent également se réunir entre eux pour former le Conseil des Membres Consultatifs.

Comité

L'ACEL est dirigée par un comité d'une quinzaine de personnes, engagées à améliorer la situation globale des étudiant.e.s et informant les étudiant.e.s sur les diverses études et formations. Encore l'ACEL s'engage à trouver des solutions aux problèmes que les étudiant.e.s peuvent rencontrer, avant tout sur le plan social.

La présence de l'ACEL à la Foire de l'Etudiant, organisée par le Centre de Documentation et d'Information sur les Etudes Supérieures (CEDIES), et ceci toutes les années en novembre, permet d'entrer en contact avec les futur.e.s étudiant.e.s intéressés.es.

Pour approfondir sa mission informative, l'ACEL organise des séances d'information sur les études supérieures en Europe. Vu le succès rencontré, ces présentations se font

actuellement sur un nombre important de campus scolaires au Luxembourg. Tous les ans un cercle membre organise la Réunion Européenne des Etudiant.e.s Luxembourgeois.e.s (REEL). En collaboration avec l'ACEL. Cette conférence de 4 jours, à laquelle participent régulièrement des étudiant.e.s luxembourgeois.e.s de plus de 30 universités différentes, est organisé depuis 1984 dans différentes villes européennes, La fonction principale de la REEL est de permettre aux étudiant.e.s de nouer et de renforcer des liens amicaux, et de discuter de tout thème qui préoccupe la jeunesse luxembourgeoise d'aujourd'hui. Soit de nature sociale, économique ou politique. L'ACEL organise également le plus grand bal d'étudiant.e.s au Luxembourg (Studentebal), permettant ainsi aux étudiant.e.s et non-étudiant.e.s de se retrouver dans un cadre plus détendu et festif.

Publications

A travers ses publications, l'ACEL essaie de fournir des informations riches et pertinentes aux jeunes, qui sont confronté.es au problème de devoir choisir une carrière et une université pour construire leur futur. Ainsi les élèves sauront apprécier le Guide du futur.e Etudiant.e, qui existe depuis plus de 15 ans. Mis à jour annuellement, ce guide contient des informations sur plus que 70 universités et institutions supérieures. Cette richesse est rendue possible par le soutien actif des différents cercles membres de l'ACEL, par leurs expériences et informations de première main.

Le Guide du Futur.e Etudiant.e fournit non seulement des conseils concernant le choix de l'établissement universitaire et des études spécifiques, mais aussi concernant

les inscriptions, les coûts de vie, l'aide financière, le logement, les assurances, les démarches administratives, le trajet, les personnes de contact, etc. Bref il s'agit d'une brochure indispensable, réalisée par des étudiant.e.s pour des étudiant.e.s. Dans la même ligne, l'association édite depuis quelques années le Guide du Futur.e Diplômé.e, destiné aux étudiant.e.s terminant leurs études supérieures. Ayant pour vocation de faciliter l'intégration des étudiants dans le monde du travail, ce guide est édité en collaboration avec l'ACEL (Amicale de l'ACEL) depuis cette année.

Ainsi, il donne des conseils pratiques concernant la recherche de l'emploi, les procédures administratives, etc. Profitant des nouveaux outils informatiques, l'ACEL édite également une newsletter électronique régulière destinée aux cercles membres.

ACEL
2, avenue de l'Université
L-4365 Esch-sur-Alzette
Tél. +352 20 60 84 84
contact@acel.lu
www.acel.lu



UNEL (Union Nationale des Etudiant.e.s du Luxembourg)

UNEL was founded in 1951 as an umbrella organisation for 2 organisations - the catholic students (ALUC) and the socialist students (ASOSS). After some disagreements, the catholic students left the structure and UNEL became an independent student union. While it claims to be progressive, it is not affiliated to any political party or trade union. Its activities are mostly in the field of educational politics, both on secondary and higher education levels.

UNEL is based on voluntary and individual membership. Every member has one vote at the National Congresses (NC), which are held 2-3 times a year. The NC is the policy-making and the supreme decision-making body of the organisation. The day-to-today management is being dealt with by the National Bureau (NB), which has up to nine members and is elected at the Christmas NC. Furthermore, members are encouraged to organise themselves locally at their respective universities or schools. These so called sections can ask for the support of the NB in local matters. They are also encouraged to discuss national problems and to make recommendations to the NB and to the NC.

Apart from dealing with individual members' problems, UNEL is at the moment dealing in 6 priority areas:

Revising the current student financial support system and trying to get it reformed. Three main criteria should be fulfilled: It has to be sufficient to survive without any further financial support. It has to be available reasonably fast after the application has been made. It has to be more independent of the parents' income.

Establishing an independent national structure to represent secondary school students, which is guaranteed by law.

Taking position on the development of a 'University of Luxembourg'. UNEL is basically in favour of expanding the existing institutions to a full university as long as a number of conditions are fulfilled, like for instance student participation in decision-making.

Revising the guidance and counselling system in Luxembourg.

International work: UNEL is affiliated both to ESIB

The National Unions of Students in Europe to OBESSU (Organising Bureau of European Secondary School Student Unions). These international contacts are very helpful if UNEL members have problems in their respective countries. They are also very good for gaining experience in how education systems work in other countries and to see where there is room for improvement in Luxembourg. UNEL is currently holding the chair of the permanent Social Policy Working Group of ESIB. UNEL also organised an ESIB seminar on Student Mobility in spring 1993 and helped to organise an OBESSU seminar on Guidance and Counselling in February 1996.

If you want to become a member , please fill in the form on their website.

Union nationale des étudiants du Luxembourg
BP 324
L-2013 Luxembourg
email: info@unel.lu
www.unel.lu

ALEM(Association Luxembourgeoise des Etudiant.e.s en Médecine)

L'ALEM a été fondée le 9 septembre 1966 et fut active pendant environ sept années. Le 6 avril 1990 a été élu un nouveau comité, qui a repris les idées de l'«ancienne» ALEM.

Tout.e étudiant.e luxembourgeois.e ou résidant.e au Grand-Duché de Luxembourg en train de suivre des études médicales ou en train de faire une spécialisation en médecine peut devenir membre de l'ALEM. Le comité de l'ALEM regroupe une vingtaine d'étudiant.e.s en médecine de différentes villes universitaires.

L'association a pour but de resserrer les liens et de favoriser les contacts professionnels et humains et les échanges de vues entre étudiant.e.s en médecine et en médecine dentaire et médecins-stagiaires, en vu de concentrer et étudier les problèmes professionnels, culturels et matériels les concernant, de conseiller les jeunes se destinant aux professions médicales et d'élaborer et de proposer aux autorités toutes solutions aptes à améliorer les études médicales et la situation matérielle, intellectuelle et morale des étudiant.e.s en médecine et en médecine dentaire et des médecins-stagiaires (Art. 3 des statuts).

Parmi les activités permanentes de l'ALEM :

-la défense des intérêts des étudiant.e.s en médecine auprès des autorités compétentes ;

-une participation au stand du Ministère de la Santé, lors de la Foire de l'Etudiant.e au Grand- Duché de Luxembourg (en novembre);

-une matinée d'information pour les étudiant.e.s en médecine en première

année de la section médicale du Centre Universitaire du Luxembourg;

-l'élaboration de listes regroupant les étudiant.e.s et les post-gradué.e.s luxembourgeois.e.s en médecine ;

-des entrevues différentes, selon l'actualité (avec l'AMMD, le Ministère de la Santé, etc.) ;

-une présence, souvent active, aux divers congrès et assemblées des associations internationales d'étudiant.e.s en médecine et en médecine-dentaire citées plus haut ;

-l'organisation, dans le sein des programmes d'échanges de l'IFMSA, de stages hospitaliers à l'étranger, avec édition d'une brochure regroupant les conditions d'échange pour le Grand- Duché de Luxembourg et une liste des hôpitaux luxembourgeois participants (disponible auprès du comité);

-la parution d'une étymologie gréco-latine des termes médicaux.

Une brochure d'information est disponible lors de la Foire de l'Etudiant.e ou auprès du comité de l'ALEM.

Vous pouvez devenir membre en réalisant le formulaire en ligne et en payant la cotisation de 7,5€.

ALEM
www.alem.lu
contact@alem.lu



Nationale des Etudiants en Sciences Economiques et Commerciales)

L'ANESEC a pour but la représentation des intérêts des étudiant.e.s en sciences économiques et commerciales. Ses activités principales sont:

La rencontre entreprises-étudiants

La journée de rencontre donne aux différentes entreprises la possibilité de prendre un premier contact avec leurs futurs cadres. D'autre côté les étudiant.e.s peuvent, dans des entretiens individuels, avoir un premier aperçu sur les conditions de travail dans les différentes firmes luxembourgeoises. Lors de cette rencontre l'ANESEC publie un bulletin d'information avec un dossier spécial "recrutement".

Anesec Newsletter

Cette publication bimestrielle a pour but d'informer ses membres sur les activités de l'ANESEC et sur tout ce qui peut intéresser les étudiant.e.s en sciences économiques et commerciales. Tous les membres ont la possibilité de publier des articles, ce qui leur donne un moyen d'expression important.

Les Stages

L'ANESEC se propose comme intermédiaire entre les étudiant.e.s cherchant un stage et les entreprises disposées à leur offrir cette possibilité. Elle transmet les propositions de différentes entreprises aux étudiant.e.s intéressé.e.s.

Y.E.S.

Young Entrepreneurial Students, créé par l'ANESEC, est la première Junior Entreprise au Luxembourg. Cette initiative est

soutenue par la chambre de commerce du Luxembourg. Y.E.S. offre une alternative intéressante au stage classique : la réalisation d'un projet concret au Luxembourg ou à l'étranger, comme par exemple :

-des études de marchés (p. ex. le projet LEADER), des missions import/export (p. ex. commercialisation d'un produit ou d'un service à l'étranger,)

-projets spécifiques (p.ex. la réalisation de la banque de données Renta Eco, des études micro ou macroéconomiques, présentation de produits ou services à la foire.

Divers - visites d'entreprises

-Organisation de conférences et de séminaires (p. ex. sur le métier de l'économiste, sur le CV.)

-Participation à la Foire de l'Etudiant.e

-Voyages d'études (Londres, Florence, Amsterdam, Bruxelles, Munich,)

-Boat Party

-publication de divers documentations économiques (Les Sciences Economiques- Etudes et Carrières, Vademecum des 3es cycles)

Si vous êtes intéressés à devenir membre et/ou à participer aux activités de l' ANESEC, n'hésitez pas à contacter notre bureau situé à :

ANESEC
7, Rue d'Alcide de Gasperi
Luxembourg, Kirchberg
Info-anesec@eco.lu
www.anesec.lu

ANESEC
connecting future economists

ALEP (Association Luxembourgeoise des Etudiant.e.s en Psychologie)

La fondation de l'Association Luxembourgeoise des Etudiant.e.s en Psychologie date de Novembre 1997, l'idée flottait déjà des mois avant. D'un côté, il y avait les Fêtes de la Psychologie, organisées par la Société Luxembourgeoise de Psychologie, a.s.b.l. dont le but était aussi de permettre aux étudiant.e.s de s'informer sur les activités professionnelles au Luxembourg, d'un autre côté, s'est cristallisée l'idée d'organiser des activités d'informations auprès des élèves et étudiant.e.s junior.e.s, enfin, à la lumière des autres associations estudiantines spécifiques à une discipline, l'idée de réunir tous les étudiant.e.s en psychologie du Luxembourg s'est réalisée. Permettre à tou.te.s les étudiant.e.s du Luxembourg qui font des études de psychologie de faire connaissance, de profiter des expériences des autres, d'échanger de bons conseils concernant études et profession et de défendre ensemble leurs intérêts, telle était la philosophie de la fondation de l'ALEP. Depuis lors l'ALEP s'est développé en association estudiantine nationale reconnue et respectée pour ses conférences, sa publication originale le "Psycho-lo : déi eenzeg Zaitung déi een Eck eweg huet", ses actions d'informations concrètes et directes auprès des élèves ainsi que pour sa structure décentralisée (représentants locaux dans plusieurs villes universitaires).

L'association a pour but de resserrer les liens et de favoriser les contacts académiques, professionnels et humains, ainsi que les échanges de vues entre étudiant.e.s en psychologie, afin de

concentrer et d'étudier les problèmes académiques, professionnels, culturels et matériels les concernant, de conseiller les jeunes se destinant aux études et professions psychologiques et d'élaborer et proposer aux autorités toutes solutions aptes à améliorer les études psychologiques et la situation matérielle, intellectuelle et morale des étudiants en psychologie.

En d'autres termes, l'ALEP se pose comme objectifs de créer un réseau d'étudiant.e.s Luxembourgeois.e.s en Psychologie afin de garantir un meilleur flux d'information entre les étudiant.e.s de la discipline, mais également entre les étudiant.e.s et les élèves du secondaire désireux d'entamer des études en la matière. L'ALEP tentera également, de manière moins officielle, d'œuvrer à l'amélioration de l'image du public sur la Psychologie et ses études.

Il est important de faire comprendre au public que la Psychologie est une science avant tout et qu'elle ne se résume donc pas à ses applications pratiques, thérapeutiques ou autres. Certes, la psychologie appliquée est un champ important, tant au niveau du nombre des pratiquants qu'au niveau de sa pertinence sociale. Par ailleurs l'ALEP s'efforce à contribuer à l'établissement de la discipline psychologique sur le territoire national du Luxembourg.

Pour devenir membre de l'ALEP il suffit de visiter la page web de l'ALEP afin de trouver tous les renseignements nécessaires sur les frais de cotisation (10€) et les numéros de comptes.

ALEP
BP 280
L-9003 Ettelbruck
contact@alep.lu
www.alep.lu



ANEIL (Association Nationale des Etudiant.e.s-Ingénieur.e.s du Luxembourg)

L'ANEIL fut fondée le 2.1.1958 par 15 représentant.e.s de divers cercles d'étudiant.e.s. Les années sombres de l'ANEIL de 1977-1981 sont aujourd'hui oubliées et l'association est un partenaire de discussion respecté dans le monde industriel.

Le but de l'ANEIL

L'ANEIL s'est chargée de défendre les intérêts communs des étudiant.e.s ingénieur.e.s luxembourgeois.e.s auprès des autorités officielles. Elle tâche de créer des contacts avec des entreprises pour mieux informer ses membres de la vie active d'ingénieur.e. En outre, l'ANEIL maintient le contact entre les étudiant.e.s ingénieur.e.s et renseigne les lycéen.e.s intéressé.e.s au sujet de leur future profession. 4 fois par an, l'ANEIL édite le Bulli, le bulletin de l'association, et l'envoie à ses membres.

Les membres de l'ANEIL

Chaque étudiant.e luxembourgeois.e qui étudie les sciences à l'université, ou à une École Polytechnique peut devenir membre de l'ANEIL. L'association regroupe des ingénieur.e.s, des chimistes, des physicien.ne.s, des mathématiciens, etc.

Les activités de l'ANEIL

Les visites d'entreprise luxembourgeoises ou étrangères (3 par année), Arcelor, Goodyear, Dupont de Nemours, etc.

Table ronde avec le patronat organisé annuellement

4 éditions Bulli par année

Voyages à l'étranger

Edition de brochures : Wei machen ech mech selbstänneg ? Guide du futur étudiant ingénieur, Profil de l'ingénieur

Après-midis informatifs aux Lycées luxembourgeois

Stand d'Information à la Foire de l'Etudiant.e

L'ANEIL est subventionnée par le Ministère d'Education Nationale et par les investissements de quelques sponsors. Le prix d'une carte de membre est fixé à 8€

ANEIL
Bd. Grande-Duchesse
Charlotte,
6, L-1330 Luxembourg
contact@aneil.lu



Autres Cercles nationaux :



Sciences de l'information
et de la Communication

Association des Étudiants en
Histoire la Communication

Adresses Utiles

Le préfixe de la Belgique est le 0032.

Les numéros de téléphone fixe à Bruxelles commencent tous avec un 02, les numéros mobiles avec 04. Si on fait un appel vers la Belgique, on doit faire attention de laisser à côté le 0.

Associations

·Association Luxembourgeoise de Pédagogues Curatifs, BP 3074, Luxembourg

·Fédération des Industriels Luxembourgeois, Rue Alcide de Gasperi, 7, Luxembourg

·Institut des Reviseurs d'Entreprise, Rue Alcide de Gasperi, 7, Luxembourg

·Ordre des Architectes et Ingénieurs et Conseils, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, 6, Luxembourg

·Ordre des Experts Comptables Luxembourgeois, Rue Alcide de Gasperi, 7, Luxembourg

·Ordre Luxembourgeois des Géomètres, BP 651, Luxembourg

Divers

·Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg, Avenue de Cortenberg, 75, Bruxelles

·SIEP, Rue de la Poste, 109-111, Bruxelles

·Bureau Erasmus, Rue Montoyer, 70, Bruxelles

·Centre de Documentation et de Coordination Sociales asbl, Rue de l'Association, 15, Bruxelles

·Centre de Documentation de l'Etat, Rue Chêne, 11, Bruxelles

·Centre de Documentation et d'Information sur les Etudes et Professions, CEDIEP, Avenue d'Hougoumont, 5, Uccle

·Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle, Rue Deux Eglises, 38, Bxl

·Centre de Documentation et d'Information des Etudes Supérieures CEDIES, Montée de la Pétrusse, 18-20, Luxembourg

·Centre National d'Information des Jeunes, Route de Thionville, 87, Howald

·Cercle du Libre Examen, Avenue P. Heger, 22, Bruxelles

·Commission Culturelle, Avenue P. Heger, 22, Bruxelles

·Commissariat Général aux Relations Internationales de la Communauté Française, Place Saintelette, 2, Bruxelles

·Commission Communautaire Française, Rue des Palais, 72, Bruxelles

·Education Permanente, Tel. 643 02 46

·Enseignement-CBRDP, Tel. 643 03 73

·Centre International de Formation en Arts du Spectacle asbl, Rue Flandre, 46, Bruxelles

·Commission for Educational Exchanges, Avenue de la toison d'Or, 79, Bruxelles

·Direction d'Administration de la Jeunesse et de l'Education permanente, Galerie Ravenstein, 78, Bruxelles

·Geocart, Atlas de Bruxelles, Breedstraat, 94, Bruxelles

·Infor-Jeunes, Rue A. Lambiotte, 105, Bruxelles

·Ministère de l'Education Nationale, Rue d'Aldringen, 29, Luxembourg

·Ministère de l'Education Nationale, Boulevard du Jardin Botanique, 20, Belgique

·Ministère de la Communauté Française, Boulevard Leopold 2, 44, Bruxelles

- Office des Publications de l'Union Européenne, Rue Mercier, 2, Luxembourg
- Office Publications Inc., Avenue F. Roosevelt, 8, Bruxelles
- Presse et Culture, Rue Caserne, 86, Bruxelles
- Service de Guidance des Centres PMS, Boulevard de Berlaumont, 26, Bruxelles

Etudes en général

- Bourses et subventions (Presses universitaires de Louvain - U.C.L.)
- Bourses pour l'étranger (Commissariat Gén. aux Rel. Int. de la Communauté Française) - Comment choisir mes études et ma carrière (disponible au C.P.O.S.)
- Etudier et vivre à l'université (U.L.B.)
- Futur Etudiant? Ce qu'il est indispensable de savoir (disponible au C.P.O.S.)
- Le guide de l'étudiant, des métiers et des formations (Presse et Culture)
- Les études - S'orienter et choisir (Collection «Perspectives» de la Générale de Banque)
- Préparez votre avenir Collection Ligne Défi de la BBL et du SIEP
- Que faire après les études secondaires? (U.L.B.)
- Travail étudiant - Droit scolaires Etudiants étrangers (Info-Jeunes)
- U.L.B. en poche - Agenda étudiant (Commission Culturelle de l'U.L.B.)

Guides d'Etudes

- Guide de l'Enseignement Supérieur (SIEP, 224, avenue de la Couronne, 1050 Bruxelles)
- Demain Etudiant (U.L.B.)
- Etudes en Belgique - Guide Pratique (disponible au C.P.O.S.)

- Guide des études supérieures (Editions CEDIEP)
- Guide des études universitaires et de niveau universitaire (Ed. CEDIEP)
- Guide des études universitaires et de niveau universitaire à horaire décalé (Ed. CEDIEP)
- Guide des formations en langues (Editions CEDIEP)
- Guide des formations supérieures en arts plastiques (Editions CEDIEP)
- Les études d'ingénieurs et de gradués industriels (Editions CEDIEP)
- Les "Ingénieurs" - Formation en RFA, Autriche, Belgique, France et Suisse (CEDIES)
- Programme d'Etudes -U.C.L.
- Souvent en uniforme (Editions CEDIEP)
- U.L.B. - Programme des Cours:
- Différents Dossiers-Carières sur les enseignements supérieurs disponibles au CEDIES

Loisirs

- Le Sport à Bruxelles (Commission communautaire française)
- Les 70 Musées de Bruxelles (Crédit Communal & Commission comm. française)

Chants de Guindaille

- Les Fleurs du Mâle (disponible aux P.U.B. de l'U.L.B.)
- Carpe Diem (publié en octobre 1994)
- Chansonnier de ±1000 pages (publié par la "Brabantia Bruxellensis en novembre 1994)
- Codex Studiosorum Bruxellensis (Polytechnische Kring - Pleinlaan 2 - 1050 Brussel)
- Le Petit Bitu (CIACO - U.C.L.)

Partenaires CELB 2024



Chaque année le CELB se réjouit de collaborer avec ses partenaires pour offrir des offres de qualité promotionnels aux étudiant.e.s, ainsi qu'une multitude d'offres de stages et d'emplois aux futurs diplômé.e.s. Avec ceci, nous tenions à remercier nos sponsors pour leur soutien et leur confiance.

N'hésitez pas à consulter leurs offres sur la brochure interactive ci-après :



SPUERKEESS

Vos opérations bancaires, en toute simplicité !

Trouver un logement, payer le loyer à temps, régler les factures d'électricité, d'eau et de gaz, demander une connexion Internet, commander des livres,... Vos études supérieures s'accompagnent de nombreuses démarches administratives et nécessitent une bonne gestion financière quotidienne.

Pour vous faciliter la tâche, Spuerkeess vous offre **Axxess Study**, un package gratuit pour étudiants, qui comprend tout ce dont vous avez besoin au quotidien.

- Une carte de paiement Axxess Visa Debit et deux cartes de crédit Visa Classic ou 1 Visa Classic et 1 Visa Premier pour simplifier vos paiements, retirer de l'argent au Luxembourg et à l'étranger ou encore pour faire face à des dépenses imprévues. Vos cartes de crédit comprennent également une multitude d'assurances comme p.ex. une assurance accident de voyage ou une assurance protection des achats réalisés au moyen de vos cartes de crédit. Depuis peu, vous pouvez aussi utiliser votre carte Axxess Visa Debit pour vos achats sur Internet. Par ailleurs, toutes les cartes fonctionnent avec Apple Pay.
- S-Net et S-Net Mobile vous évitent les déplacements en agence : vous gérez votre compte et effectuez vos paiements où vous voulez et quand vous voulez ! Vous pouvez même obtenir les nouvelles tranches accordées de votre prêt d'études garanti par l'Etat en quelques clics dans S-Net Mobile sans devoir passer en agence.
- Vos virements « Eurotransfert » en ligne sont gratuits et vous pouvez même domicilier vos factures reçues à l'étranger auprès de Spuerkeess : les montants dus seront débités automatiquement de votre compte.

Cerise sur le gâteau : vous bénéficiez de conditions de faveur sur le prêt personnel, votre compte d'épargne Axxess, votre garantie locative, votre prêt Unif et d'un découvert Axxess Study de EUR 2.500 à taux 0% dans le cadre de votre prêt d'études garanti par l'Etat.

Renseignez-vous sur : www.spuerkeess.lu/axxess

Des questions ? Contactez Spuerkeess Direct au (+352) 4015-1 ou par e-mail à sdi@spuerkeess.lu

**The bridge
to your freedom**

SPUERKEESS.LU/axxess



**Ta carte
Ton compte
Tes avantages**

STUDY

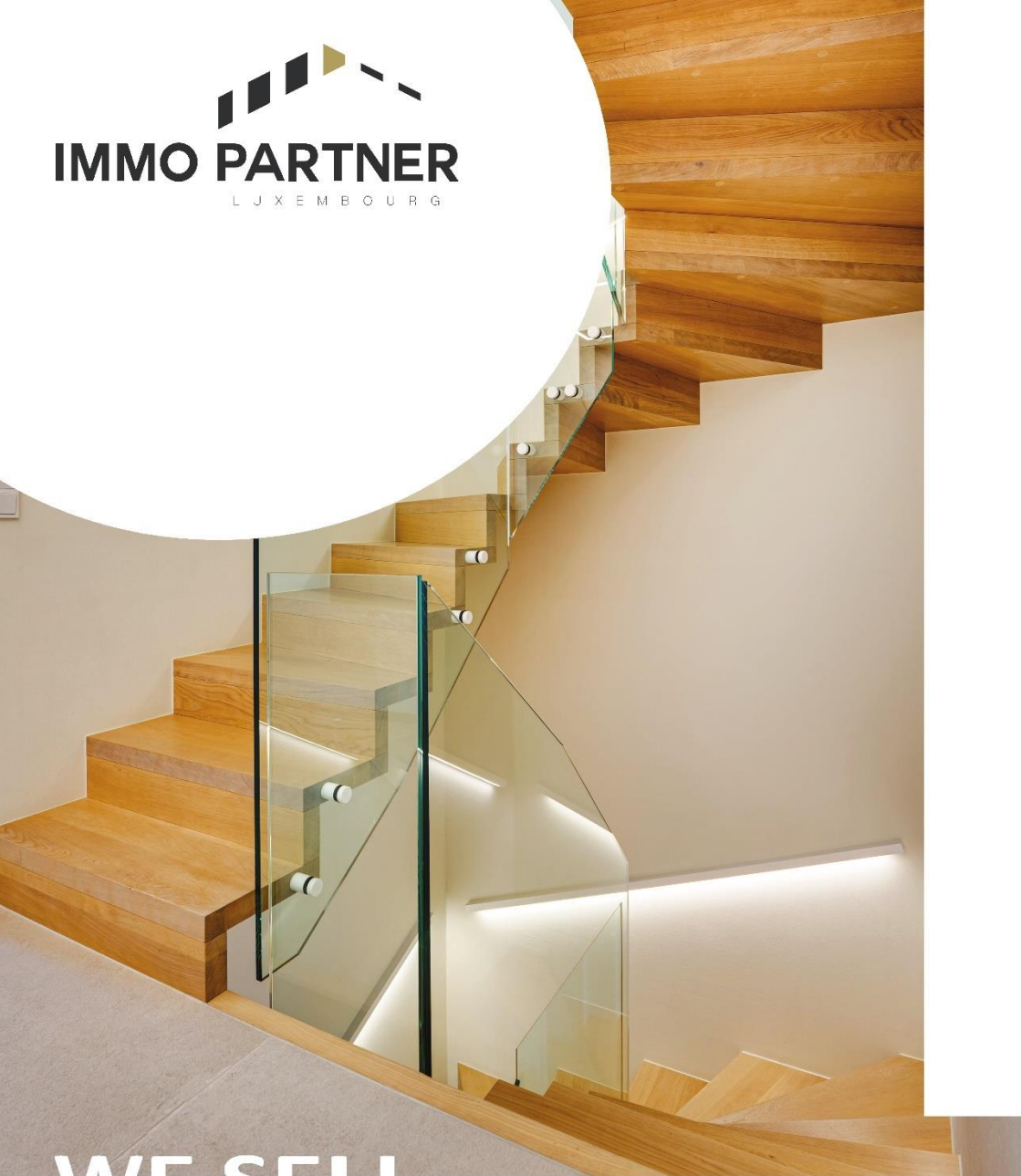
Pour les étudiants de 18 à 30 ans

 **axxess**

www.axxess.lu



IMMO PARTNER
L J X E M B O U R G



**WE SELL
YOUR HOME.**

www.immopartner.lu

Leading
REAL ESTATE COMPANIES
IN THE WORLD

100% AFFILIATED
LUXURY
REAL ESTATE



+ 1.000
biens immobiliers
vendus et loués

5 x
meilleure agence
au Luxembourg

+ 20
années
d'expérience


IMMO PARTNER
L U X E M B O U R G

Leading
REAL ESTATE COMPANIES
IN THE WORLD

MAISON DE
LUXURY
REAL ESTATE

+352 26 997 007 | www.immopartner.lu

WE GUIDE YOU



**THROUGH
ALL STAGES
IN THE
LIFE CYCLE
OF YOUR
BUSINESS**



For further information or to make an appointment:
T: (+352) 42 39 39 330 - info@houseofentrepreneurship.lu - 14, rue Erasme - L-1468 Luxembourg

Powered by



In partnership with:



Antoine
Lawyer at
Arendt



arendt you

EAGER TO TAKE ON
EXCEPTIONAL PROJECTS?

If you think that with passion, high standards and drive you
can turn challenges into successes,

you are at the right place



Apply now on arendt.com/joinus



RESULTANCE IS **UNIQUE**, AND YOU ?



Customer oriented



Honesty & Humility



Autonomy
& Perseverance



Team spirit



Personal involvement



Sustainability



Well-being & fun



Join our team



Resultance



resultance_eu



resultance

Luxembourg, Belgium & France



www.resultance.eu



Comment étudier en sécurité?

Futur étudiant à Bruxelles? Réussissez vos études avec tranquillité d'esprit. Le premier package d'assurances pour étudiants offre une protection complète pour les étudiants et les apprentis.

La protection complète pour étudiants et apprentis

Quitter son domicile pour étudier à l'étranger est un défi. Après l'euphorie d'avoir passé les examens, une planification méticuleuse est nécessaire: faire le choix définitif de son université et des cours à suivre, trouver le bon logement, se faire de nouveaux amis dans un nouvel environnement international. S'y ajoute la gestion de la vie quotidienne: payer ses factures, gérer le ménage, régler les problèmes de connexion à internet...

Cette nouvelle vie, somme toute excitante, doit être planifiée assez méticuleusement afin d'éviter les mauvaises surprises

liées par exemple aux finances ou au logement. LALUX a mis au point une solution d'assurances flexible qui offre aux étudiants et à leurs parents l'esprit tranquille.

Ne pas se laisser surprendre par des imprévus

En général, l'étudiant n'est pas toujours conscient des procédures propres au pays de ses études. Que faire en cas de maux dentaires soudains, de maladie ou de blessure inopinée, comment régler les factures de consultation, de médicaments voire d'hospitalisation avec des finances fragiles? Ou, que faire si l'ordinateur portable, sur lequel l'étudiant est en train de rédiger son mémoire ou sa thèse, rend l'âme suite au renversement d'un café sur le clavier? Comment s'en sortir si son smartphone est volé lors d'une sortie?

Le contrat **easyPROTECT Discover** de LALUX est spécialement conçu pour les étudiants et apprentis de moins de 27 ans qui étudient n'importe où en Europe. La couverture de base comprend la responsabilité civile privée, ainsi que la protection du logement contre les dégâts des eaux et du feu, le bris de glace et les dommages aux meubles. Une telle couverture est obligatoire dans certains pays avant de pouvoir louer une chambre.

Une couverture internationale complète

Des protections optionnelles peuvent être ajoutées à cette garantie de base. Celles-ci incluent une protection mondiale du matériel informatique (laptops, smartphone,...) contre le bris et le vol. Une couverture médicale supplémentaire pourrait s'avérer utile dans des pays où les régimes publics ne paient qu'une partie des coûts des soins médicaux et dentaires. Une maladie grave ou le décès de l'étudiant ou d'un parent peut nécessiter l'abandon prématuré des études. Dans ce cas, les frais de scolarité peuvent être remboursés. De même, une telle urgence entraînera des coûts de rapatriement qui sont également couverts par **easyPROTECT Discover**. Si les parents sont déjà clients LALUX, l'étudiant bénéficie de réductions de prix intéressantes!

Si l'étudiant a la chance de passer un semestre de ses études sur un autre continent, la couverture IT et médicale peut être étendue en dehors de l'Europe pendant une période limitée.

Cette offre d'assurances pour étudiants et apprentis est disponible auprès de LALUX depuis 2017. C'est la première et unique solution tout-en-un au Grand-Duché. Pour plus d'informations et une simulation de tarif, rendez-vous sur:



www.easydiscover.lu



Le premier
package d'assurances
pour étudiants

easyPROTECT Discover



Find your purpose at KPMG Luxembourg

Let's uncover a world
of opportunity together.



Explore
the benefits



Join
us

Neien Challenge no der Uni?

Als ëffentlech Institutioun a Regulateur vum lëtzebuergesche Finanzsecteur bitt d'CSSF dir déi eenzegaarteg Méiglechkeet, déi verschidde Beruffer vun der Supervisioun z'entdecken.

Ob Stage oder éischt Aarbechtsplaz, mir encadréieren a forméieren jonk Talenter.

MIR BIDDEN DIR:

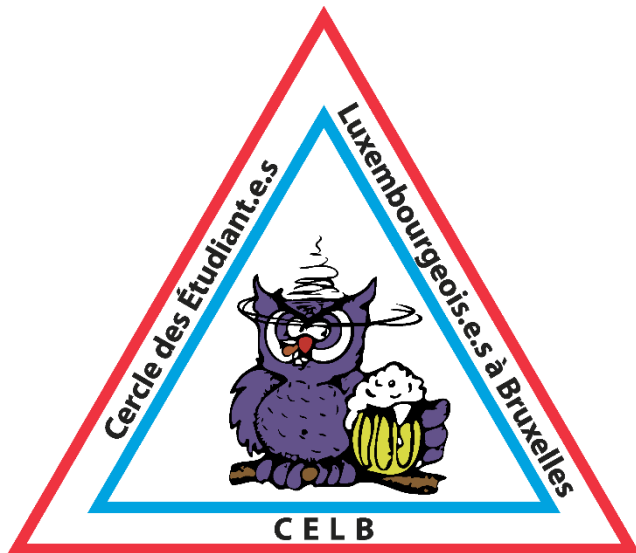
- eng Aarbecht am Interessi vun der Allgemengheet
- een internationaalt a modernt Aarbechtsëmfeld
- eng gutt Work-Life-Balance mat engem kompetitive Gehaltspackage



Dro däin Deel
bäi zu enger
sécherer Finanzplaz.
careers.cssf.lu

Follow us: 





Studieren zu Brüssel 2023-2024 (FR)

Cercle des Étudiant.e.s Luxembourgeois.e.s à Bruxelles-
CELB

www.celb.lu

ACEL- De Studentevertrieder

Mir sinn fir dech do!
Virun, wärend an no dengem Studium!



INFORMATIOUN

Mam GUIDE DU FUTUR ÉTUDIANT hues du all d'Infoe fir de Start vun dengem Studium. Wärend dengem Studium steet dir dann DE STUDENTEGUIDE zur Säit. De GUIDE DU FUTUR DIPLÔMÉ hëlleft dir fir däin Wee an d'Aarbechtswelt ze erliichten. Dës dräi Broschüren fënns du ënner: www.ancel.lu/publikatiounen.



Beim STUDENT FIR 1 DAG weise mir dir deng zukünfteg Studentestad.



REGRUPPEMENT

Mir organisieren DE STUDENTEBAL, dee gréissten Open-Air Bal fir Student:innen, ewéi och den TOURNOI DE NOËL. Allebéid bréngen déi iwwer 40 Cerclen an hier Memberen zu Lëtzebuerg zesummen.

REPRESENTATIOUN


Mir sinn am reegelméissegem Kontakt mat de Ministèren an verrieden deng Rechter an Interessen. Mir probéiere fir all potentielle Studenteproblem eng Léisung ze fannen an dech beschtméiglech ze beroden.




@ contact@ancel.lu

 www.ancel.lu

 @acelluxembourg

 ACEL - de Studentevertrieder

 ACEL - de Studentevertrieder